

# LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur: EDOUARD LOUCHET.

N° 226 · 3 MARS 1923 · Prix 3 F



RACHEL DEVIRYS dans "VIDOCQ"

PATHE-CONSORTIUM-CINEMA

... "Aussi bonne que la meilleure,  
et moins cher !..."

Voilà ce que l'on dit AUJOURD'HUI

de

La Négative "AGFA"  
(SIGNÉE SUR LES BORDS)

Sur le marché MONDIAL



Charles JOURJON  
95, F<sup>s</sup> Saint-Honoré, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Tél. : ÉLYSÉES 37-22

# La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :  
PAUL DE LA BORIE

Directeur :  
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :  
JEAN WEIDNER

## ABONNEMENTS

FRANCE : Un An ..... 50 fr.  
ÉTRANGER : Un An ..... 60 fr.  
Le Numéro ..... 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
**BOULEVARD SAINT-MARTIN**  
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry  
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86  
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité  
s'adresser aux bureaux du journal

## UNE ÈRE NOUVELLE

L'accord qui vient de se faire entre les représentants qualifiés de l'industrie cinématographique française, marque une phase importante dans l'histoire de cette industrie.

C'est, en tout cas, la plus importante depuis la guerre.

Nous vivions dans un de ces statu-quo provisoires qui prennent peu à peu toutes les apparences du définitif. Il semblait convenu, établi, accepté, que les positions prises chez nous par le film étranger et spécialement par le film américain, étaient désormais inexpugnables. Et l'on s'accoutumait à l'idée que le film français demeurerait... ce que nous voyons qu'il est — c'est-à-dire un bien mince personnage dans son propre pays. Quant à penser sérieusement, à en faire une matière propre à l'exportation et à l'échange international, cette marotte inoffensive était abandonnée aux rêveries de quelques techniciens échauffés ou aux dissertations de journalistes en mal de copie. En fait, alors que tout le monde chez nous reconnaît que le film français ne peut pas vivre s'il n'est pas exporté, rien de sérieux n'a été tenté pour assurer son exportation. Et ce trait suffit à montrer dans

quelle situation inférieure et délibérément sacrifiée se trouvait relégué le film français. On le laissait vivoter, mais on était persuadé qu'il mourrait un jour de consommation et, par avance, on s'y résignait fort paisiblement.

Nous avons bien vu que ce fut une grande stupeur parmi la majeure partie de la gent cinématographique, lorsque quelques Français s'avisèrent d'émettre timidement l'idée qu'il serait peut-être convenable de faire quelque chose en faveur du film français et, — pour commencer — de ne pas souffrir qu'il soit boycotté dans les pays dont nous accueillons la production avec un libéralisme sans réserves. On a peut-être encore présent à la mémoire les clameurs indignées de ces cinématographistes français (mais, oui!) auxquels nous propositions ingénûment de ne pas acheter de films allemands, sans exiger que les Allemands achetassent un nombre correspondant de films français. Du coup, l'un d'eux, perdant toute retenue, se laissa emporter jusqu'à m'accabler de l'épithète écrasante de « Patriote »! Vous m'en voyez encore, après plusieurs mois écoulés, tout étourdi...

Cependant, j'attends toujours une réponse satisfaisante à cette question que j'ai pris la liberté de poser. Pourquoi le fameux axiome — d'ailleurs si discutable à tous égards : — « l'Art n'a pas de patrie » est-il constamment opposé au seul film français et, tout exprès, semble-t-il, pour l'empêcher de vivre et de grandir ? Avec complaisance et avec louanges on énumère volontiers les dispositions prises dans chaque pays pour favoriser la production nationale. Mais qu'il s'agisse de protéger en France la production française et c'est aussitôt un « tolle » général. On admet, ou l'on excuse le nationalisme cinématographique partout — sauf en France. Et quelles raisons donne-t-on de cette exception ? Aucune, ma foi, parce que l'unique raison que l'on pourrait donner n'est pas très...reluisante et peut difficilement être exposée à découvert : le film français coûte plus cher que le film étranger, donc il rapporte moins... Et voilà pourquoi soutenir en France la cause du film français c'est s'exposer à se voir traiter de... « Patriote » ce qui équivaut évidemment, dans la pensée de ceux qui administrent cette épithète, à celle d' « Imbécile ».

« Patriote ! » ou « Imbécile ! » au choix... le cercle s'est tout de même élargi, le nombre s'est tout de même augmenté de ceux qui ont droit à l'épithète et s'en font gloire. A leur tête, je place désormais M. Ch. Deloncle, Président de la Commission interparlementaire du Cinéma. Il s'en est fallu de bien peu que l'épithète ne lui fut décochée par le travers de la figure ce jour, dont se souviendra longtemps M. Delaune, où le Président du Syndicat *national* (!) littéralement bouleversé par cette révélation, apprit du Sénateur de la Seine que les représentants élus du peuple français se sentent portés à s'intéresser beaucoup moins au film étranger, qu'au film français. Le pauvre syndiqué national n'en revenait pas. Mais ce fut bien autre chose encore, lorsque M. Deloncle, allant impitoyablement au bout de ses révélations, affirma que le Parlement français entend formellement protéger le film français. J'atteste qu'à ce moment, le Président du Syndicat

national faisait pitié. Dodelinant de la tête, bringueballant des bras, la respiration suffoquée il balbutiait, en proie à un effarement affolant : « Le film français, heu, heu... le film français, pff... pff... » Non, jamais un seul instant dans sa vie, cet homme là, n'avait pensé qu'il pourrait venir à l'esprit d'un Français que le film français mériterait d'être en France, l'objet d'une considération spéciale. Le navet de Los Angelès ou de Berlin en trente septième semaine est si avantageux !...

Soyons justes, pourtant, M. Delaune n'est pas seul à manifester, le cas échéant, cette affligeante mentalité. Au dernier Bulletin de la Fédération des Directeurs de Lyon et du Sud-Est, il est consigné en toutes lettres, qu'un M. Dulaar s'indigne, lui aussi, des égards particuliers que l'on prétend témoigner au film français. Et voici son argument qu'il juge évidemment irrésistible. « Est-ce que l'on oblige le marchand de chaussures à vendre de la chaussure française ? Non, n'est-ce pas ? Alors ?... »

Cette comparaison empruntée au commerce de la chaussure est vraiment un peu terre à terre — que M. Dulaar me permette de lui dire sans aucune intention de l'offenser, — mais il est vraiment affligeant de constater que certains cinégraphistes se flattent de débiter du film comme ils débiteraient du lard ou du cochon, ou même simplement de la « godasse », et de tels propos sont bien fâcheux alors que d'acribes et cruels pamphlétaires reprochent à l'honorable corporation des Exploitants de se recruter dans les arrière-boutiques des commerces les moins nobles, les moins intellectuels, les moins propices au développement des qualités de discernement et de goût, qui sont nécessaires à un Directeur de spectacle. Ne dites pas, ne laissez pas dire que le commerce du film, est un commerce comme un autre — comme celui de la chaussure par exemple. D'abord, parce que ce n'est pas vrai. Le soulier est bête comme les pieds qu'il chausse. Le film est un produit de la pensée et s'adresse à la pensée. A-t-on jamais vu une paire de bottines provoquer une discussion à

la Chambre ? Non, encore que l'on y discute souvent à propos de bottes — au figuré. Eh bien, la Chambre a institué récemment, comme chacun sait, un débat animé sur la question de savoir si l'on devait interdire ou autoriser un film. Voilà donc une marchandise d'un caractère bien particulier pour qu'elle passionne à ce point, les esprits !

Et puis précisément, quand on a la chance de pouvoir parler au nom d'une industrie qui suscite un intérêt si particulier — et qui peut bénéficier de cet intérêt — quelle sottise de la rabaisser volontairement au niveau du mercantilisme banal et courant !

Mais de M. Delaune à M. Dulaar en passant par quelques autres de leur entourage, cela ne fait — je m'empresse de le proclamer — que quelques exceptions. Ce petit groupe attardé, représente le passé, un passé aboli et qu'il vaut mieux oublier. L'accord aujourd'hui est complet sur la nécessité de faire en faveur du film français, tout au moins une démonstration de principe correspondant à un effort de bonne volonté. Une prime est offerte aux Directeurs qui passeront 25 % de films français. Ce n'est une obligation pour personne et par conséquent cela ne devrait désobliger personne. Au fond ce n'est qu'un geste, une indication, mais qui ont toute la valeur d'un symbole, sinon d'une nouvelle profession de foi. Cela ne signifie pas du tout que la guerre est déclarée au film étranger, cela ne signifie nullement que l'on commence de méconnaître le caractère essentiellement international du film. Mais cela veut dire que dans ces échanges internationaux, le film français doit, comme les autres, tenir sa place. Donc, il faut qu'il y ait du film français. Et pour qu'il y en ait, il faut, dans une certaine mesure, le protéger.

Dira-t-on — comme déjà certains grincheux l'insinuent — qu'en voulant le servir, on le dessert ? Allons donc ! Voyez plutôt le mouvement qui, déjà se dessine. Les firmes américaines installées chez nous, se mettent en situation de produire du film français en France, afin de satisfaire leurs clients français qui, pour bénéficier de la détaxa-

tion supplémentaire, leurs demanderont du film français. Or, ces films exécutés dans nos studios, par nos artistes, pour le compte de firmes américaines, seront naturellement envoyés en Amérique parce que c'est là seulement que leurs frais pourront être amortis. Et ainsi l'Amérique connaîtra notre production et apprendra enfin à l'apprécier. On voit aussitôt l'immense profit moral et matériel de l'opération.

Ce profit seul, — car l'entrée du film français en Amérique nous ouvre d'immenses perspectives — suffrait à nous rassurer, si nous étions incertains d'avoir fait œuvre utile en prenant résolument le parti du film français.

Que tous ceux — et, c'est maintenant notre corporation tout entière — qui ont, avec nous, embrassé cette belle cause, se persuadent donc, qu'ils ont pris la plus sage des résolutions et le meilleur des partis.

Et que l'accord qui réalise cette heureuse évolution dans un premier effort de solidarité française, marque le début d'une ère de redressement, de remise en train sur la route, où nos rivaux luttent de vigueur et de vitesse.

Paul de la BORIE.

P. S. — J'ai écrit cet article avant d'assister au Sénat à la réunion du Comité interparlementaire dont on trouvera plus loin le compte-rendu. Cette réunion — si elle a mis dans une lumière éclatante le parti-pris d'opposition bornée, têtue, inepte et, véritablement cynique jusqu'au scandale, du Président du Syndicat *national* (!) dont on n'a pu tirer que des propos inintelligibles et inintelligents de dissidence systématique et d'obstruction violente — a affirmé, par contre, la solidarité complète, dans l'orientation nouvelle de notre industrie, d'une immense majorité de cinégraphistes français parfaitement résolus à favoriser, de tout leur pouvoir, la production française. C'est donc bien une ère nouvelle qui commence et je n'ai rien à changer à mon article.

P. de la B.

UNE MERVEILLEUSE PR

**PATHÉ CONSO**

présentera

**T A**

Ciné-Roman en 10 Episodes de **M. Ar**  
:: Adaptation et Mise en scène de **M.**  
:: :: Direction artistique de **M. Lo**  
Opérateurs : MM. COHENDY, LA



Film de la SOCIÉTÉ DES CINÉ-ROMANS

**L'ASIE, L'EUROPE,**

incarnées par

Mary HARALD, Andrée BRAB

entourées par

**GASTON NORÈS,**

**ANDRÉ**

**JOÉ H**

ODUCTION FRANÇAISE

**RTIUM CINÉMA**

prochainement

**O**

nould GALOPIN  
Gaston RAVEL ::  
uis NALPAS :: ::  
FONT. WILLY



**L'AFRIQUE**

ANT, M<sup>lle</sup> AÏCHA

TONY LEKAIN, PAUL HUBERT

DEED et

**A M M A N**

Publié par **LE JOURNAL**

Edition du 4 MAI

FORMIDABLE PUBLICITE

A CHACUN SES RESPONSABILITÉS !

## UNE SÉANCE ORAGEUSE au Comité interparlementaire du Cinéma

*L'obstruction insolente et cynique de M. Delaune, met en danger la détaxation des Cinémas et même les résultats acquis.*

On sait qu'au lendemain du vote de l'amendement Barthe à la Chambre, des protestations s'élevèrent de toutes parts contre ce texte insignifiant, jusqu'à en être dérisoire, le Comité interparlementaire de Défense du cinéma décida de demander la révision de ce texte au Sénat.

Mais quelle formule proposerait-on au Sénat? Des thèses contradictoires se heurtaient assez violemment: M. Deloncle, président du Comité interparlementaire, qui paraissait personnellement tout désigné pour intervenir au Sénat, posa cette condition préalable: les artisans de la Cinématographie se mettraient d'accord sur un texte avantageant, dans une mesure quelconque, le film français. Le Sénateur de la Seine estimait, en effet, que, seule, une formule favorable au film français avait chance d'être accueillie par le Sénat.

C'est dans ces conditions que le signataire de ces lignes, prit l'initiative — dont il revendique plus que jamais la responsabilité — de suggérer une formule de conciliation qui, bientôt rallia les intéressés et leur permit d'élaborer en commun, un document unique dont remise devait être faite à M. Deloncle et au Comité interparlementaire, le mercredi 28 février au Sénat.

Cette réunion fut ouverte à 2 h. 1/2, par M. Deloncle, qu'assistaient plusieurs de ses collègues du Sénat et MM. Levasseur et Taurines députés.

Autour de la table avaient pris place les représentants de tous les groupements de la cinématographie — sauf ceux du « Syndicat National des Exploitants ».

Tout d'abord, les choses allèrent le mieux du monde.

M. Deloncle félicita la Corporation d'avoir réalisé l'accord qu'il avait souhaité et dont M. Michel Carré, venait de donner lecture. Il affirma son espoir d'obtenir satisfaction pour l'industrie cinématographique. On prit rendez-vous pour une première démarche auprès du Directeur des Contributions indirectes.

Mais, survint M. Delaune — qui ignore décidément les plus élémentaires notions de la politesse et, notamment que toute lettre mérite réponse et qu'il est convenable d'être à l'heure à un rendez-vous.

Avec l'arrivée de M. Delaune tout changea. La réunion où régnait la concorde, gage du succès, prit des allures de réunion publique, de meeting d'arrière-boutique.

M. Delaune, à peine installé, commença en effet, d'interpeller les Présidents des Syndicats présents en chicanant sur le nombre de leurs adhérents, sur leur droit d'adhérer à un projet de loi, sans consulter tous leurs membres, etc...

Puis, frappant à tour de bras, sur un énorme portefeuille placé devant lui, il affirma qu'il possédait là un millier de protestations contre le texte soumis au Comité interparlementaire — mais il se garda bien d'apporter la moindre preuve à l'appui de cette affirmation étonnante.

M. Jean Chataigner indiqua aussitôt les raisons de cette discrétion en montrant comment M. Delaune, pour les besoins de sa mauvaise cause de division et de discorde, n'hésite pas à recourir, aux procédés les moins admissibles. C'est ainsi qu'il compte parmi les protestataires groupés autour de lui, les Fédérations ou Syndicats de Bordeaux, Marseille, Lyon. Or, à Bordeaux et à Marseille, tout en faisant des réserves sur le principe de la formule adoptée, on s'est déclaré prêt à y adhérer pour éviter toute division. A Lyon, on ne s'est pas encore prononcé définitivement et tout permet d'espérer que les Lyonnais, informés plus complètement, imiteront l'exemple de Bordeaux et de Marseille.

En outre, M. Delaune pour recruter des adhésions, recourt purement et simplement au mensonge: il fulmine dans les écrits du « Syndicat National », contre l'obligation de passer 33 % de films français. Or, il n'y a pas d'obligation mais prime et il ne s'agit pas de 33 %, mais de 25 %.

Du coup, le ton agressif et rageur de M. Delaune s'accroît, non seulement à l'égard de ses collègues, mais même des parlementaires qui, comme M. Deloncle, M. Levasseur ou M. Taurines, essayèrent de lui faire entendre raison.

M. Deloncle, partisan déterminé du film français et

qui sut en parler avec une chaleur de conviction vraiment émouvante, tenta vainement d'amener M. Delaune à reconnaître que les cinégraphistes de France ont à accomplir, à l'égard du film français, un devoir patriotique et que, vraiment on ne commet rien d'abusif en les encourageant, par le moyen d'une prime, à réserver sur leurs écrans, une petite place au film français.

M. Levasseur rétorqua, avec toute la compétence et l'autorité qu'on lui connaît en ces matières, l'argument cher à M. Delaune que la liberté commerciale est atteinte parce qu'une prime favorisera la production française.

Enfin, M. Taurines, avec une clarté, une logique... et une patience remarquables tenta de faire comprendre à M. Delaune que l'on ne compromet nullement l'amendement Barthe, si l'on propose — après que l'amendement Barthe aura été voté — un autre amendement supplémentaire instituant une prime spéciale pour les Directeurs qui passeront 25 % de films français.

Mais tous ses arguments d'opposition étant successivement détruits, M. Delaune n'en persista pas moins dans son attitude d'intransigeance provocante et insolente — attitude qui lui valut, à plusieurs reprises, des répliques et des observations légitimement indignées de MM. Deloncle et Levasseur.

Poussé dans ses derniers retranchements, le Président du Syndicat National proposa alors un referendum. Mais un referendum limité aux seuls Directeurs de Cinémas.

— C'est la première fois, s'écria M. Deloncle, que j'entends parler de faire un referendum où ceux que la question intéresse le plus — c'est-à-dire, en la circonstance, les artisans du film français — seront les seuls dont on ne prendra pas l'avis !

Et cette proposition ridicule resta pour compte à son inventeur.

Enfin, M. Chataigner, au nom du Syndicat Français des Directeurs, tenta un dernier appel à la concorde. Il rappela comment, au début du mouvement pour la détaxation, le Syndicat français, qui avait soutenu jusqu'alors le projet Bokanowski, consentit, par esprit de conciliation, à l'abandonner pour se rallier au projet Taurines, soutenu par le Syndicat National. N'est-ce pas maintenant au tour du Syndicat National à rendre sa politesse au Syndicat Français?

Mais parler de politesse à M. Delaune !...

De leur côté, MM. Deloncle et Taurines montrèrent une dernière fois à M. Delaune, les dangers de son attitude, pour les intérêts mêmes qu'il prétend servir. Il ne veut à aucun prix, dit-il, que l'on revienne sur le vote acquis à la Chambre. Mais, qui donc peut empêcher un Sénateur — au moment du vote de la loi de Finances — de demander que la détaxation votée par la Chambre, soit applicable seulement aux Directeurs passant un pourcentage de films français? Et la majorité

rurale du Sénat, peu favorable en principe, au cinéma et séduite par la tendance patriotique de cette formule pourrait fort bien l'adopter.

Il n'y a qu'un moyen de conjurer ce danger, c'est d'aller au devant, c'est de présenter au nom de l'industrie cinématographique française, un texte favorable au film français, sur lequel la discussion s'engagera dans des conditions acceptables pour tous.

M. Delaune ne voulut rien entendre.

Au terme de cette longue discussion, qui n'avait pas duré moins de deux heures et demie, M. Deloncle ne pouvait plus que mettre aux voix le texte dont le Comité interparlementaire était saisi. Ce texte fut adopté à l'unanimité, sauf une voix, celle du Syndicat National.

— Mais, le Syndicat National — demanda encore M. Deloncle — ne va-t-il pas s'incliner devant l'avis de la majorité?

M. Delaune répondit négativement.

— Votre intention est-elle donc, insista M. Deloncle, de continuer votre campagne contre l'avis de la majorité, et même au risque de remettre tout en question, de faire échouer l'amendement Barthe?

— Nous continuerons notre campagne, riposta M. Delaune.

Alors, dans un mouvement d'impatience et de colère bien compréhensible, en présence d'une obstination si ouvertement, si délibérément malfaisante, M. Deloncle leva la séance, en déclarant que, pour sa part, il ne s'occuperait plus de rien, parce qu'il n'admet pas, quand il défend la cause du cinéma, que des cinégraphistes, dissidents systématiques, viennent lui tirer dans les jambes.

On devine sans peine au milieu de quel tumulte se détendit l'énerverment de ces débats. M. Delaune que ne protégeait plus le protocole de la séance, s'entendit décerner par ses collègues, en un langage, qui n'avait rien de parlementaire, quelques dures vérités, cependant que M. Costil, dont le calme et le sang-froid sont à toute épreuve, avait ce mot charmant: « Tout à l'heure, dans la salle voisine, quelqu'un a demandé d'où venaient ces clameurs et l'huissier a répondu: — Ce sont ces Messieurs de l'art muet, qui se mettent d'accord ! »

... Et maintenant, quelle est la situation? Elle apparaît aujourd'hui trop confuse pour que nous puissions donner aucune indication sûre. Laissons tomber la poussière du combat. On y verra plus clair dans quelques jours et nous pourrions, avec plus d'assurance, renseigner nos lecteurs.

Tout ce que l'on peut dire, à l'heure actuelle, c'est que les responsabilités sont bien établies de part et d'autre, et que celles de M. Delaune et des quelques Exploitants qui le suivent est écrasante.

Paul DE LA BORIE.

## ON S'OCCUPERA DU CINÉMA au Congrès des Bibliothèques

M. Morel Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale nous en indique les raisons

Dans quelques semaines va s'ouvrir à la Maison du Livre, le Congrès des Bibliothèques. Nous avons appris que des questions intéressant l'industrie cinématographique y seraient évoquées. Aussi avons-nous demandé à ce sujet quelques renseignements à l'un des organisateurs du Congrès M. Morel, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

Très aimablement M. Morel nous a répondu.

« Le projet de création de Bibliothèque ou d'Archives du cinéma ne date pas d'aujourd'hui. La question a déjà été soulevée au dernier Congrès du Livre en 1920 et, MM. Decourcelle et Gaumont avaient rédigé une proposition de loi qui fut déposée sur le bureau de la Chambre des Députés par M. Plaisant. C'est M. Plaisant qui fut chargé du rapport. Je n'ai pas le texte sous les yeux, mais voici en quelques mots le résumé du projet :

Jusqu'à présent, les pellicules cinématographiques ne sont pas astreintes au dépôt légal qui existe pour les imprimés et les estampes, et dont le but n'est pas seulement d'enrichir les collections des Bibliothèques de l'Etat, mais surtout d'assurer la propriété d'une œuvre imprimée, dessinée, gravée, etc...

Je sais bien que par analogie avec ce qui existe pour les œuvres dessinées, gravées, etc. M. Charles Pathé avait, dès le début du cinéma, déposé à la Bibliothèque Nationale, au département des estampes, un certain nombre d'épreuves photographiques par film édité, 40 épreuves je crois, si mes souvenirs sont exacts.

Vous dire que ce dépôt fut reçu avec enthousiasme, ce serait vous tromper, mais, enfin, il fut reçu et M. Charles Pathé continua à effectuer régulièrement son dépôt pendant deux ou trois ans, puis les choses en restèrent là, et depuis cette époque, aucun document constatant l'existence d'un film ne fut déposé. Lacune regrettable, car, en dehors des films pour lesquels le dépôt constitue simplement une garantie de propriété, d'antériorité, etc., bien des films documentaires fort intéressants ont disparu sans laisser de traces, les maisons d'édition ne pouvant s'astreindre à conserver des stocks de pellicule impressionnée.

Comment fallait-il concevoir la réalisation du dépôt légal pour les films? Était-ce sous la forme d'une copie pour chaque film édité? C'eût été de la folie. La dépense eût été considérable pour les éditeurs, et l'Etat eût dû construire et aménager à grands frais un bâtiment où les risques d'incendie eussent été redoutables.

MM. Decourcelle et Gaumont conclurent au dépôt d'un certain nombre de photographies par film destiné

à la vente: ce chiffre fut d'abord fixé à 30 épreuves sur papier. Dans le projet de loi, on a laissé plus de jeu aux déposants et le chiffre n'a pas été fixé. Pour ma part, je considère qu'il serait préférable d'en fixer un. Chaque album ou chaque rouleau de photographies remis au dépôt légal par un éditeur cinématographique devrait contenir autant de photographies qu'il existe de scènes principales dans le film.

Au Service photographique et cinématographique de l'armée où j'étais pendant la guerre, j'avais adopté le principe suivant: je faisais une fiche toutes les fois où l'opérateur de cinéma avait changé le pied de l'appareil de prise de vue. On pourrait se baser sur le même principe.

Pourquoi me direz-vous, le Congrès des Bibliothèques s'occupe-t-il du département cinématographique? Je vous répondrai: d'abord, parce que le Congrès des Bibliothèques a été obligé de s'occuper des modifications à apporter au dépôt légal, et que la loi dont je vous parlais tout à l'heure ne s'occupe pas seulement du dépôt légal du cinéma, mais aussi de celui des imprimés et des estampes, œuvres gravées, etc... Ensuite parce que les Bibliothécaires ont aujourd'hui une conception toute différente du rôle des Bibliothèques publiques: ils estiment que dans une Bibliothèque on vient surtout non pas pour lire, sauf exception, mais pour travailler, pour consulter. Croyez-vous, par exemple, que le lecteur qui, à la Bibliothèque Nationale, demande dans son après-midi, de 10 à 15 volumes, soit venu pour les lire? Non, n'est-ce pas: les Bibliothèques sont donc devenues aujourd'hui, dans la plupart des cas, des offices de travail, et le modèle du genre, c'est la Bibliothèque Musée de la guerre: vous voulez un renseignement sur la guerre, non seulement vous y trouvez tous les documents nécessaires, mais vous y trouvez aussi des bibliothécaires qui, étant spécialisés, guident et aident vos recherches. Le même exemple nous est donné par la Bibliothèque de Législation étrangère installée au ministère de la Justice.

Eh bien, les Archives cinématographiques pourraient également être le noyau d'une Bibliothèque Office du cinéma. On y trouverait tous documents relatifs au cinéma et des fonctionnaires qui, spécialisés dans cette question seraient de très précieux collaborateurs pour les travailleurs et les chercheurs.

Dire que l'Etat donnerait beaucoup d'argent pour cette création, je ne le crois pas, mais en dehors d'une petite subvention qui donnerait un caractère officiel à l'institution, sans doute consentirait-il à donner le cadre des fonctionnaires indispensables. Je suis persuadé que nous trouverions dans le monde du cinéma de très précieux collaborateurs, mais ceux-ci ne nous seraient peut-être pas toujours très longtemps fidèles, c'est pourquoi il faut disposer d'un personnel fixe, et suffisamment désintéressé, comme le sont les fonctionnaires de l'Etat»

CENSURE ! CENSURE !

## UN FILM FRANÇAIS QUI ÉMEUT DEUX NATIONS AMIES

« Les Opprimés » de Henry Russell soulèvent des objections en Belgique et en Espagne

Une revue cinématographique belge ayant annoncé que la belle œuvre de M. Henry Russell, *Les Opprimés*, rencontrait une vive hostilité en Belgique, nous avons voulu connaître la part de vérité contenue dans cette information.

En l'absence de M. Henry Russell actuellement en voyage, nous nous sommes adressés à la Société « Paramount » où M. Rupp, Secrétaire de M. Osso, Directeur de la « Paramount » nous a très complaisamment donné les renseignements suivants :

« Voici exactement ce qui s'est passé : en Belgique, il y eut d'abord contre *Les Opprimés*, une opposition très vive de la part des Wallons. Vous n'ignorez pas l'acuité de la lutte qui depuis plusieurs mois divise Wallons et Flamands; or, les Wallons craignaient qu'en évoquant l'oppression des Flamands par le pouvoir qui régnait en Flandre au XVI<sup>e</sup> Siècle, nous fassions penser à une oppression quelconque de la partie flamande de la population belge par le gouvernement de Bruxelles. Nous n'eûmes aucune peine à détruire ces craintes en démontrant à un certain nombre de personnalités du monde wallon que par flamands on devait entendre au XVI<sup>e</sup> siècle, tout habitant des Flandres. Cet incident réglé; il en surgit un autre : en raison du voyage projeté en Belgique par le roi d'Espagne, les bourgeois des grandes villes : Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Tournai, etc. émirent la prétention d'interdire la projection de notre film pendant le séjour d'Alphonse XIII en Belgique. Le monarque, déclaraient-ils, pouvait être choqué de voir les Espagnols montrés sous un jour assez peu flatteur, et, ma foi, nous eussions assez volontiers souscrit à ces exigences et retardé la parution de notre film si le voyage du Roi d'Espagne n'avait été différé. Mais nous ne pouvions attendre indéfiniment et notre film sortira contre vents et marées aux environs du 3 mars.

D'autant que le film est maintenant autorisé en Espagne. Et ceci est une autre histoire. La voici : vous savez que l'orgueil castillan est assez susceptible. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que la censure espagnole se soit primitivement refusée à autoriser la représentation des *Opprimés*. Il nous sembla cependant qu'avec quelques modifications le film pouvait être représenté même devant les descendants des compagnons du Duc d'Albe. C'est pourquoi Henry Russell

et Raquel Meller se rendirent en Espagne afin d'entamer des démarches pour faire lever l'interdiction. Ils y sont parvenus grâce à la bienveillance que Sa Majesté la Reine d'Espagne a toujours prodiguée à Raquel Meller. Sur l'intervention personnelle de la Reine, la censure consentit à revoir le film et, moyennant quelques légères suppressions, autorisa sa sortie.

Vous comprenez que, dans ces conditions, nous sommes assez rassurés sur le sort des *Opprimés* en Belgique, car enfin, il ferait beau voir les bourgmestres belges plus jaloux de l'honneur castillan que les Castillans eux-mêmes et que la Reine d'Espagne !... »

G. P.

## UNE SEULE CENSURE !

Un nouveau jugement contradictoire

On se rappelle que M. Barnier, préfet du Var, avait de sa propre autorité fait interdire à Toulon des films autorisés par la Censure spéciale parisienne, mais jugés immoraux par ce haut fonctionnaire méridional. Les directeurs avaient d'abord passé outre à pareil veto. Traduits devant le tribunal de simple police, ils avaient vu leur thèse — celle du bon sens — triompher. Mais la Cour de Cassation, semblant donner gain de cause à M. Barnier, renvoya les directeurs devant un autre tribunal, également de simple police, celui de Brignoles.

Ce dernier, après plus de quatre semaines de délibéré et sur plaidoiries de M<sup>es</sup> Jacobson (du barreau de Paris) et Lespéron (du barreau de Toulon), vient de rendre son jugement dans la poursuite pour infraction à l'arrêté préfectoral interdisant une catégorie de spectacles cinématographiques.

Adoptant la thèse de la Cour de Cassation, il a condamné les exploitants, en déclarant légal l'arrêté préfectoral visé.

En outre la Chambre Syndicale de la cinématographie, qui s'était portée partie civile est déboutée et condamnée aux dépens.

Nous croyons savoir qu'un nouveau pourvoi sera formé contre cette décision.

D'autre part, le Conseil d'Etat, saisi également, se prononcera bientôt sur la légalité de l'arrêté tant discuté. Et si nos renseignements sont exacts, la thèse du statut spécial du Cinéma résultant de la loi de Finances de 1921 aurait quelque chance de triompher devant cette haute juridiction.

## Le Comité Français du Cinéma

Nous avons dit dans quelles conditions a été institué par M. Léon Bérard, le « Comité Français du Cinéma », chargé, notamment, de décerner des prix ou mentions aux meilleurs films français produits chaque année et qui lui seront signalés par la Commission de Contrôle des films que préside M. Paul Ginisty.

Nous sommes aujourd'hui, en mesure de faire connaître la composition de ce Comité.

On remarquera que l'Administration des Beaux-Arts s'est rangée à l'avis que nous avons formulé et qu'elle a fait entrer dans ce Comité, au moins deux personnalités appartenant à la Corporation cinématographique : M. Demaria, président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie et M. Vuillermoz, critique cinématographique.

Voici donc, la composition du Comité :

*Président d'honneur* : M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;

*Président* : M. Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts ;

*Vice-Présidents* : M.M. Albert Besnard et Ch. Widor, de l'Institut ; M. Marcel Prévost, de l'Académie Française ; M. Deloncle, sénateur, Président du Comité interparlementaire du Cinéma ;

*Secrétaire Général* : M. Paul Ginisty ;

*Secrétaire Général-adjoint* : M. Guichard.

*Membres du Comité* :

MM. E. Fabre, Bokanowski, G. Lenôtre, A. Rivoire, A. Beaunier, Albert Carré, Arsène Alexandre, Funck-Brentano, Claude Farrère, Frantz Jourdain, Albert Faivre, Bourdelle, Vuillermoz, Robiquet, Ajalbert, Gavarry, Jean Vignaud, Demaria, Desvallières, Rameil.

Font en outre partie du Comité, les Membres actifs de la Commission de Contrôle des Films.

## Exposition internationale de Turin

Dans sa réunion du Jeudi 22 courant, le Comité d'Organisation de l'Exposition, a examiné avec M. Ratti, Commissaire Général, les différents points suivants :

- 1° Chaque Expositant Industriel, doit d'abord verser un Droit d'Inscription de ..... 50 Frs
- 2° Pour les surfaces Murales, le prix du mètre carré est de ..... 50 —
- 3° Pour les surfaces sur Sol, le prix du mètre carré est de ..... 100 —

4° Des vitrines en chêne verni, avec face et côtés vitrés, 3 rayons — hauteur 2 mètres, largeur 1 mètre, profondeur 0<sup>m</sup>50, seront à la disposition des Expositants et leur seront remises en location, au prix de ..... 350 Frs

5° Le Transport sur le Réseau Français pourra être fait en groupage et il bénéficiera ainsi du prix réduit avec le retour en franchise.  
Sur le réseau Italien, il y aura lieu à un rabais d'environ 50 %.

6° Les marchandises seront assurées contre tous risques, pendant toute la durée de l'Exposition, y compris le vol, à raison de 5 % (cinq pour mille).

7° Le Comité d'Organisation se réunira :

*Le Mardi 6 Mars, à 4 heures,  
au Siège du Comité Français des Expositions,  
42, rue du Louvre, Paris.*

Les futurs Expositants et toutes les personnes qui auront besoin de renseignements pourront assister à cette réunion.

Quiconque a l'intention de prendre part à l'Exposition, doit envoyer son adhésion, par un prochain courrier.

### ADRESSER LES ADHÉSIONS :

1° A Monsieur Jules Demaria, 35, rue de Clichy, Paris :  
a) Pour les Fabricants d'Appareils Photographiques ;  
b) Pour toutes les branches de l'Industrie Cinématographique.

2° A M. Edouard Grieshaber, 27, rue du Quatre-Septembre, Paris :  
Pour les Fabricants de Plaques, Papiers, Pellicules et Produits Photographiques.

3° A M. Vizzavona, 65, rue du Bac, Paris :  
Pour la Photographie Artistique et Industrielle (conditions spéciales).

4° A M. Pellin, 5, avenue d'Orléans, Paris :  
Pour les Instruments de Précision.

5° A M. Paul Demaria, 173, quai de Valmy, Paris :  
Pour les Instruments d'Optique.

6° A M. Deraisme, 167, rue Saint-Maur, Paris :  
Pour les Fabricants de Jumelles.

NOTA. — A l'instant, M. Jules Demaria, Président du Comité d'Organisation, vient de recevoir de Rome, le télégramme suivant :

« Merci à vous et au Comité d'Organisation Exposition Photographie Optique Cinématographie Turin « pour vos efforts.  
« Agréez très cordiales salutations »,

Théophile Rossi,  
Ministre du Commerce.

## DIRECTEURS !!!

C'est le



que l'Exploitation des Films "ECLIPSE" sortira le plus merveilleux film FRANÇAIS en épisodes

# La Maison du Mystère

D'après le célèbre roman de Jules MARY

== Mise en scène de A. VOLKOFF ==

== Paru dans LE PETIT PARISIEN ==

C'EST UN SUCCÈS  
SANS PRÉCÉDENT



# LA MAISON

a été retenue par les Ét

PA RIS

Lutetia Wagram.  
Select Cinéma.  
Lyon Palace.  
Louxor Cinéma.  
Belleville Palace.  
Barbès Palace.  
Palais des Fêtes.  
Palais des Glaces.

Triumph Cinéma.  
Gaieté Parisienne.  
Cinéma Ordener.  
Batignolles Cinéma.  
Palais des Arts.  
Grand Cinéma Lecourbe.  
Ciné Saint-Marcel.  
Palais Montparnasse.

Monge Palace.  
Danton Palace.  
Pathé Cluny.  
Cinéma Excelsior.  
Phénix Cinéma.  
Cyrano Roquette.  
Cinéma du Château d'Eau.  
Cinéma Récamier.

# DU MYSTÈRE



ablissements suivants :

Flandre Palace.  
Alhambra Cinéma.  
Magique Théâtre.  
Raspail Palace.  
Pompadour Cinéma.  
Grand Cinéma populaire de  
Grenelle.  
Cinéma Gambetta.

Parisiana Cinéma.  
Succès Palace.  
Maine Palace.  
Grand Cinéma.  
Paladium Cinéma.  
Majestic Cinéma.  
Ordener de la Chapelle.  
Ramey Cinéma.

Cinéma Bobillot.  
Cinéma des Familles.  
Olympic Cinéma.  
Idéal Cinéma.  
Orléans Palace.  
Eden Ciné Jean Jaurès.  
Ciné Prim.  
Cinéo.

## BANL IEUE

Choisy-le-Roi ..... Splendid Cinéma.  
Clichy..... Olympia.  
Levallois ..... Magic Ciné.  
Aubervilliers..... Family Cinéma.  
Vincennes..... Eden.  
Fontenay ..... Palais des Fêtes.  
Nogent ..... Royal Palace.  
Argenteuil..... Lutetia Cinéma Palace.  
Saint-Denis..... Kermesse.  
Montreuil..... Alhambra.  
Saint-Ouen ..... Alhambra Pathé.  
Malakoff..... Palais des Fêtes.  
Asnières..... Alcazar.  
Saint-Ouen ..... Idéal Cinéma.  
Romainville..... Trianon Ciné.  
Saint-Maur..... Kermesse.

Courbevoie .....  
Puteaux .....  
Montrouge .....  
Joinville.....  
Issy-les-Moulineaux.....  
Versailles .....  
Houilles .....  
Vitry-sur-Seine .....  
Corbeil.....  
La Plaine .....  
Sèvres .....  
Colombes .....  
La Garenne.....  
Boulogne-sur-Seine .....  
Charenton.....  
Gentilly.....

Palace Ciné.  
Casino.  
Cinéma des Familles.  
Palace  
Mignon Palace.  
Casino.  
Cinéma Théâtre.  
Casino.  
Ciné Théâtre.  
Cinéma de la Plaine.  
Cinéma Palace.  
Cinéma du Pierrot Blanc.  
Cinéma Théâtre.  
Casino Jean Jaurès.  
Eden.  
Cinéma.

Colombes .....  
Boulogne-sur-Seine .....  
Pantin .....  
La Varenne .....  
Asnières.....  
Colombes .....  
Pantin .....  
Pré-Saint-Gervais .....  
Alfortville.....  
Bois-Colombes .....  
Champigny.....  
Ivry .....  
Clamart.....  
Villeneuve Saint-Georges.....  
Maisons-Alfort .....  
Saint-Mandé .....

Palace.  
Kursaal  
Pantin Palace.  
Ciné Théâtre.  
Cinéma Moderne.  
Vallées Cinéma.  
Pêle-Mêle.  
Apollo.  
Cinéma Victor Hugo.  
Biorama.  
Mignon Cinéma.  
Ivry Palace.  
Médicis.  
Pathé Palace.  
Châlet Bleu.  
Cinéma des Tourelles.

## PROV INCE

Le Havre..... { Alhambra.  
Eden.  
Troyes..... { Cirque Municipal.  
Reims..... { Alhambra.  
Orléans..... { Nouveautés Artistic Cinéma.  
Amiens..... { Excelsior.  
Meaux..... { Ciné Palace.  
Vierzon..... { Cinéma aux Arts.  
Etampes..... { Alhambra Cinéma.  
Fémina.  
Etoile Palace.  
Tivoli.  
Bordeaux..... { Chartrons.  
Royal.  
Magic.  
Saint-Genes.

Lyon..... { Théâtre des Capucins.  
Cinéma Odéon.  
Théâtre Mell'Kior.  
Cinéma Mondain.  
Théâtre Fémina.  
Cinéma Paul Bert.  
Cinéma Lafayette.  
Cinéma Régina Lyon Vaise.  
Lille..... { Palace Cinéma.  
Nantes..... { Cinéma Palace.  
Nancy..... { Ciné Palace.  
Brasserie Wagner.  
Tours..... { Café du Commerce.  
Rouen..... { Renaissance.  
Toulouse..... { Royal.  
Olympia.

Marseille..... { Comeodia.  
National.  
Théâtre Chave.  
Artistic.  
Eldorado.  
Régina.  
Saint-Théodore.  
Splendid.  
Bompard-Cinéma.  
Lenche Cinéma.  
Oddo Cinéma.  
Tivoli Centre.  
Limoges..... { Omnia.  
Poitiers..... { Family Théâtre.  
Cinéma Soleil.  
Cinéma Bellevue.

Mâcon..... { Salon de Flore.  
Autun..... { Eden Cinéma.  
Chambéry..... { Moderne Cinéma.  
Roubaix..... { Royal Leleu.  
Calais..... { Calesiana Ciné.  
Avignon..... { Eldorado.  
Toulon..... { Kursaal.  
Toul..... { Palace.  
Belfort..... { Taverne.  
Perpignan..... { Family Cinéma.  
Montpellier..... { Trianon.  
Chaumont..... { Parisiana.  
Le Mans..... { Palace Ciné.  
Rennes..... { Select Palace.  
Fécamp..... { La Chaumière.  
Biarritz..... { Palace.

(Suite au dos)

## PROVINCE (SUITE)

Périgueux.....	Palace.	Grenoble.....	Royal Cinéma.
Chalon-sur-Saône.	Familia Cinéma.	Monceau-les-Mines	Omnia Cinéma.
Roanne.....	Salle Marivaux.	Canteleu.....	Cinéma du Progrès.
Valence.....	Palace Cinéma.	Saint-Chamas.....	Cinéma Victoire.
Besancon.....	Alca Cinéma.	Saint-Dié.....	Moderne Cinéma.
Oullins.....	Salle Marivaux.	Saint-Severs.....	Olympia.
Villeurbanne.....	Variétés Cinéma.	Louviers.....	Modern.
	Eden Cinéma.	Mézières.....	Alhambra.
Boulogne-sur-Mer	Kursaal.	Saint-Nicolas.....	Eden Cinéma.
Béthune.....	Cinéma des Familles.	Vienne.....	Palace Cinéma.
Carpentras.....	Théâtre Municipal.	Arras.....	Trianon.
Martigues.....	Nouveau Théâtre.	Tronville.....	Cinéma.
Saint-Dizier.....	Parisiana.	Quevilly.....	Cinéma.
Brest.....	Ciné de l'Union.	Frouard.....	Cinéma Mary.
Dieppe.....	Royal Cinéma.	Gournay-en-Bray	Cinéma.
Héricourt.....	Parisiana.	Saint-Chamond...	Variétés Cinéma.
Arles.....	Fémina.	Le Creusot.....	Magic Ciné.
Henin Lietaud.....	Apollo.	Armentières.....	Grand Cinéma.
Oyonnax.....	Tivoli Cinéma.	Rive-de-Gier.....	Variétés Cinéma.
Dôle.....	Cinéma Pathé.	Denain.....	Cinéma Villars.
Belleville.....	Idéal Cinéma.	Pont-de-l'Arche...	Cinéma.
Dunkerque.....	Royal Cinéma.	Villefranche.....	Royal Cinéma.
Salon.....	Eden.	Saint-Étienne-du-Rouvray	Cinéma.
Ajaccio.....	Cinéma.	Montchanin.....	Moderne Cinéma.
Bar-le-Duc.....	Moderne Cinéma.	Rochefort.....	Salle des Fêtes.
Lorient.....	Select Ciné.	Béziers.....	Kursaal.
Barnetan.....	Cinéma.	Narbonne.....	Alcazar.
Romans.....	Cinéma Palace.		

EN LOCATION A

## L'EXPLOITATION DES FILMS

50, Rue de Bondy

:: 2, Rue Lancry ::

PARIS



Tél. : NORD 19-86

— 76-00

— 40-39

ET DANS TOUTES SES AGENCES RÉGIONALES

## Le Cinéma dans les Colonies Françaises

Ce que contiennent les Dossiers de l'Office Nationale du Commerce Extérieur

« Nous avons tenu à reprendre notre glane parmi les documents que centralise l'Office National du Commerce Extérieur. Cette fois, nous avons entr'ouvert les dossiers que possède la section des « Colonies françaises ». Entendez le mot colonies dans sa plus large acception, c'est-à-dire tous les pays où flotte le drapeau français en dehors du sol de la vieille France. Aussi, nos anciennes colonies y voisinent-elles avec les plus récentes, celles dont la conquête ou le développement ne date guère que des dix-neuvième et vingtième siècles, et même les pays dits de protectorat qui, administrativement, relèvent non plus du Ministère des Colonies, mais de celui des Affaires Étrangères. C'est le cas de la Tunisie et du Maroc sur lesquels nous avons recueilli les premiers renseignements en matière de Cinéma.

## EN TUNISIE

Le dossier est assez mince et mince aussi semble-t-il le domaine de l'Art muet dans cette contrée. Actuellement, le marché du film est presque tout entier entre les mains des grandes firmes françaises cinématographiques : Pathé, Gaumont, Eclipse, Aubert, Phocéa et d'une Maison américaine très connue en France, la Fox-Film. Ces diverses maisons assurent les programmes des 19 salles qui existent en Tunisie et dont voici la répartition détaillée :

Tunis : 3 salles, 2 propriétaires italiens; 1 à un propriétaire tunisien.

Bizerte : 2 salles, propriétaires italiens.

Sousse : 2 salles, propriétaires anglo-maltais.

Ferryville : 1 salle, propriétaire italien.

Sidi-Abdallah : 3 salles, propriétaire « Le Foyer du Marin ».

Oued-Tuidja : 1 salle, propriétaire français.

Bera : 1 salle, propriétaire français.

Mateur : 1 salle, propriétaire anglo-maltais.

Tabarka : 1 salle, propriétaire anglo-maltais.

Sfax : 1 salle, propriétaire anglo-maltais.

Gabès : 1 salle, propriétaire suisse.

Gafsa : 1 salle, propriétaire « la Société des Mines ».

Madhia : 1 salle, propriétaire tunisien.

Djenitra : 1 salle, propriétaire, « la Société des Mines ».

A cette énumération un peu sèche, se bornent les renseignements sur l'état du marché cinématographique en Tunisie : avouons que c'est maigre. Les bureaux de la Résidence Générale seraient bien avisés en réunissant une documentation plus complète sur

la matière. Existe-t-il des possibilités d'ouvrir de nouvelles salles, le public indigène est-il amateur de Cinéma? Quels films préfère-t-il, etc., etc... autant de questions auxquelles nous aimerions que l'Administration répondit. Espérons que notre Résident Général M. Lucien Saint pour qui il n'est point de petits détails, daignera accueillir notre requête.

## AU MAROC

Le dossier établi par les bureaux du Général Liautey est infiniment plus complet. Son auteur passe successivement en revue, et nous allons le faire avec lui, les principales villes du Maroc, dénombre les salles qui existent dans chacune d'elles, discute la possibilité d'en ouvrir ou non de nouvelles, analyse les goûts du public indigène, etc... tous renseignements des plus précieux pour le Français désireux d'exporter du film dans le protectorat ou d'y faire de l'exploitation.

## Casablanca :

Il existe à Casablanca 5 cinémas; un sixième est en construction au cœur même de la ville. Ce nombre est paraît-il amplement suffisant étant donné que le chiffre de la population ne dépasse guère 110.000 habitants, dont 40.000 Européens; et d'ailleurs, le prix de la construction d'une nouvelle salle (on ne peut trouver à louer aucun local approprié) reviendrait à environ 300 francs le mètre carré couvert. Une des salles dont nous venons de parler, l'Eden-Palace, qui contient environ 500 places, et est situé rue des Ouled-Haris, est à vendre, ou, plutôt, était à vendre, quand le rapport a été rédigé. Les bénéfices réalisés par son propriétaire étaient, affirme-t-il, de 90.000 francs par an.

Il convient d'ajouter que Casablanca possède l'électricité (courant alternatif) dont le prix est de 2 francs le kilowatt mais tend à diminuer.

## Rabat :

Rabat possède 4 salles de Cinéma; on pourrait en installer un nouveau au centre de la ville. Dans cette situation, il ferait certainement de grosses recettes, à la condition que l'on prit quelque soin du confort des spectateurs (confort dont sont absolument dépourvues



les autres salles) qu'on ait un bon orchestre et qu'on offre des nouveautés au public. Le prix d'une installation semblable reviendrait à 150.000 francs pour une salle de 6 à 700 places. La ville possède également le courant alternatif dont le prix est de 2 fr. 60 le kilowatt.

#### Meknès :

4 salles se partagent les amateurs de Cinéma. Sur les quatre, une est située au Mellah et une dans la Ville neuve. L'installation d'une nouvelle salle n'est pas souhaitable. Meknès n'a pas l'électricité.

#### Fez :

Sur les 3 cinémas que possédait l'ancienne capitale du Maroc en 1919, 2 ont fermé. Celui qui reste est le Casino-Théâtre situé place du Commerce et dont l'aménagement permet de recevoir 1.000 spectateurs. Ses recettes annuelles atteignent 250.000 francs. Une salle qui serait installée dans le quartier de la Médina réussirait certainement, car elle attirerait la clientèle musulmane. Encore faudrait-il que les légendes des films soient écrites en langue arabe.

#### Mogador :

L'unique salle que possède la ville est la propriété d'un minotier qui l'a installée dans les bâtiments mêmes de son usine. Aussi elle présente de nombreux inconvénients en raison de la proximité de la machinerie de l'usine qui fournit l'énergie nécessaire, car il n'y a pas d'électricité à Mogador. Un second cinéma réussirait peut-être, encore faudrait-il trouver l'emplacement pour l'édifier, et le coût de la construction (300 francs le mètre carré couvert) pèserait lourdement sur l'exploitant.

#### Saffi :

Il n'existe qu'un cinéma dans cette petite cité : un second réussirait certainement s'il était installé dans la rue principale de la ville, non loin du port. Malheureusement le terrain est cher : 70 francs le mètre carré et la construction aussi. Il faudrait compter une soixantaine de mille francs pour une salle d'une superficie de 300 mètres carrés. A Saffi il n'y a pas d'électricité.

#### Marrakech :

Marrakech possède 4 cinémas. Un cinquième ferait d'excellentes affaires s'il offrait au public un certain confort, surtout si la salle hermétiquement close l'hiver, pouvait être complètement ouverte l'été. Mais le terrain, facile à trouver dans la ville française, l'est beaucoup moins dans la ville indigène. Or, c'est cette clientèle indigène, de beaucoup la plus considérable qu'il faudrait attirer et qu'on n'attirerait qu'en s'installant au milieu d'elle. Marrakech possède le courant continu dont le prix est de 3 francs le kilowatt.

#### Mazagan :

A Mazagan, il n'existe qu'un seul cinéma, ouvert depuis déjà cinq ans. Aucune chance de succès pour celui qui voudrait en ouvrir un second. Il n'y a pas d'électricité à Mazagan.

#### Oudjda :

Sur les deux cinémas qui existaient, un a dû fermer ses portes faute de clients; quant au second, son existence est des plus pénibles en raison de l'insuffisance du nombre des clients.

Le rédacteur du rapport conclut, en donnant quelques détails sur les goûts du public marocain. Le genre de films qui séduit ce public, c'est le film mouvementé: poursuites échevelées, péripéties compliquées, en un mot le film américain ou genre américain. Les films documentaires et les films d'actualité sont aussi fort bien accueillis par les spectateurs indigènes. En revanche les films du genre sentimental ne sont pas compris, en raison de la différence des mœurs.

### INDO-CHINE

Le rapport tout récent que le Gouvernement Général d'Indo-Chine a fait parvenir à l'Office National du Commerce Extérieur est assez détaillé pour qu'il vaille la peine d'être reproduit *in extenso*. Il convient seulement de regretter, à notre avis tout au moins, qu'il soit dépourvu de vues d'ensemble sur la situation cinématographique dans notre grande colonie d'Extrême-Orient. Nous aurions aimé à y voir analyser en détail les goûts de la clientèle annamite, les conditions d'exploitation, et les possibilités d'ouverture de nouvelles salles. Or, rien de tout cela n'y figure. Espérons que ce sera pour le prochain rapport et contentons-nous de reproduire ce document sans y changer un mot.

Débouchés pour films cinématographiques.

#### 1° Tonkin :

En ce qui concerne le Tonkin, nous ne connaissons que quatre établissements cinématographiques en fonctionnement constant :

Cinéma-Pathé-Frères, à Hanoï.

Cinéma-Palace, à Hanoï.

Cinéma Tonkinois, à Hanoï.

Cinéma Veyreno, à Lackay.

Un cinéma-volant, appartenant à M. Rigal, parcourt les différents centres du Tonkin, muni d'un groupe électrogène. Son siège est, croit-on, Namdinh, qui se trouve dans la circonscription consulaire de Haïphong.

**Cinéma Pathé-Frères.** — En dehors de contrats spéciaux avec la Société d'Éditions Pathé-Frères, de Paris, cet établissement peut traiter, dans une proportion déterminée, avec d'autres fournisseurs. Des offres peuvent donc lui être faites. Les directeurs à Hanoï sont MM. Pommeraye, Jousserand et Cie (M. A. Thibault, fondé de pouvoirs).

**Cinéma Palace.** — Cet établissement est lié par contrat avec la maison Gaumont, par l'intermédiaire de l'un de ses copropriétaires M. Messner, 10, rue Miche, à Saïgon, représentant en Indo-Chine de la susdite marque.

**Cinéma Tonkinois.** — Est lié par contrat avec la maison Sutto, 9 place de la Bourse, Paris, et ne peut

traiter en dehors d'elle. Son directeur est M. Michel, rue des Eventails, Hanoï.

**Cinéma Veyreno.** — Sous-traite avec les divers cinémas de Hanoï et Haïphong pour la location de films usagés. Propriétaire : M. Veyreno, à Dap-Cau.

En dehors des villes, de Hanoï, Lackay et Bac-Ninh-Dap-Cau qui possèdent actuellement l'éclairage électrique — et en tenant compte que ces deux derniers centres n'offrent pas de débouché pour de nouvelles installations, il est à noter que toute entreprise nouvelle dans l'intérieur devrait produire elle-même sa lumière, à l'instar du cinématographe sous tente de M. Rigal.

Les envois de films se font ordinairement par colis postaux assurés et recommandés, emballage sous fer blanc.

#### 2° Annam :

En ce qui concerne l'Annam, ces débouchés sont très restreints.

Il existe des installations cinématographiques dans les seules provinces de Vinh, Thuathien, Quinhon et la Concession Française de Tourane.

M. Desloges à Quinhon donne les représentations dans la province au moyen d'installations de fortune dans les marchés et pagodes.

Les autres entrepreneurs, la Société des transports automobiles indo-chinoises, à Vinh et MM. Morin Frères, à Hue et Tourane, ont des engagements avec une maison d'Hanoï qui leur fournit des films.

Dans la province de Phantiet, un Italien a essayé à deux reprises différentes de donner des représentations cinématographiques, mais il a dû y renoncer.

D'après les renseignements recueillis, les films doivent être emballés dans des boîtes en fer ou en zinc, avec fermeture collée et expédiés par colis postaux, dans des caisses en bois.

#### 3° Cochinchine :

La place de Saïgon compte déjà deux importantes agences de location qui à seules suffisent à l'approvisionnement de la Cochinchine.

La première, la Maison de la Pommeraye, rue Catinat, est l'agent des grandes firmes françaises, Gaumont, Pathé, Eclair, et de plusieurs maisons étrangères. Elle fait la vente et surtout la location.

La seconde, moins importante, est tenue par M. Messner, commerçant, rue Miche, Saïgon, qui, avant la guerre, s'était lancé dans le cinéma. Il possède un stock de films dont il s'est rendu acquéreur et qu'il loue aux divers établissements.

*Mode de conditionnement et d'emballage.*

Les prix de la location varient de 20 \$ à 100 \$ les 1.000 mètres de films.

La durée normale de la location est de 15 jours. Toute latitude est laissée à l'établissement locataire de sous-louer, pendant toute ou partie de la période, les films qui lui sont confiés.

Les dégâts et détériorations sont à la charge de l'établissement locataire.

L'emballage se fait en boîte en carton ou plus couramment en boîte en fer blanc.

Elles sont expédiées par poste, valeur déclarée, ou simplement recommandées et assurées par une Compagnie particulière.

On trouvera ci-dessous la liste des installations cinématographiques auxquelles des offres directes pourraient être faites :

**Eden-Cinéma**, rue Catinat, Saïgon.

**Saïgon-Palace Hôtel**, boulevard Charner, Saïgon.

**Le Casino**, boulevard Bonnard, Saïgon.

**Eden-Cinéma**, à Cholon.

**Casino de Cholon**.

**Cinéma Casino**, à Dakao.

Il convient d'ajouter que un ou deux opérateurs indigènes parcourent l'intérieur avec quelques films usagés, qui reviennent périodiquement sur l'écran et obtiennent quand même du succès.

#### 4° Cambodge :

Les indigènes ont très rapidement apprécié les séances cinématographiques dont les prix sont à portée de leurs modestes ressources, aussi les cinémas sont-ils toujours bondés de spectateurs.

Les films préférés du public indigène sont les films d'aventures, de poursuites, dans le genre des films américains à multiples épisodes. Ces films sont facilement compris même par ceux qui, en raison de leur ignorance du Français, ne peuvent lire les légendes.

Il serait à souhaiter que les films représentant des scènes de vols, de pillages, de meurtres, etc... soient représentés le moins possible à la colonie, car ils sont, le plus souvent, d'un mauvais exemple pour la masse indigène incapable d'en comprendre la fiction, c'est dans ce but que par arrêté en date du 28 mai 1921, le Gouvernement Général a institué en Indo-Chine un contrôle des films cinématographiques.

Il existe trois cinémas à Phnem-penh.

a) **Royal-Cinéma**, rue Paul Bert, propriétaire : M. Henry.

b) **Cinéma des Nouveautés**, rue Hassakan, propriétaire, M. Messner.

c) **Cinéma parlant « Excelsior »**, rue Armand Rousseau, propriétaire : M. Mac-Youn à qui des offres directes pourraient être faites.



# Attention !!!

## L'INSAISSABLE HOLLWARD

INTERPRÉTÉ PAR

### Luciano ALBERTINI

Est un gros **SUCCÈS**, jugez-en !Il passera à partir du **VENDREDI 4 MAI**

dans les Etablissements suivants :

Royal Wagram.

Le Métropole.

Max Linder.

Cinéma Saint-Paul.

Cinéma Saint-Michel.

Cinéma du Panthéon.

Gaîté Parisienne.

Gambetta-Palace.

Cinéma Saint-Sabin.

Flandre-Palace.

Clichy-Palace.

Alhambra Asnières.

Nouveau Théâtre.

Cinéma Daumesnil.

Barbès-Palace.

Palais des Fêtes.

Palais des Glaces.

Le Capitole.

Cinéma Paradis.

Fééric-Cinéma.

Stella-Palace.

Alexandra-Palace.

Alhambra Boulogne.

Alhambra Reims.

Magic Les Lilas.

Cinérama Nanterre.

Cinéma Neuilly-Plaisance.

Cinéma des Boulevards.

Artistic-Cinéma Pathé.

Montrouge-Palace.

Voltaire-Palace.

Excelsior-Palace.

Sèvres-Palace.

Cinéma de la Pépinière.

Cinéma Château d'Eau.

Casino de Rueil.

Cinéma Romainville.

Family Aubervilliers.

Family Malakoff.

Eden de Vincennes.

Casino de Puteaux.

Grenelle Palace.

Palais Montparnasse.

Saint-Charles Cinéma.

Magic-Ciné.

Casino de la Nation.

Cinéma Myrrha.

Cinéma Pernety.

Améric-Cinéma.

Pèle-Mèle Pantin.

Select Chantilly.

Le Havre.

Vendomes.

Le Perreux, etc... etc...

**ROSENAIG-UNIVERS-LOCATION** 4, BOULEVARD SAINT-MARTIN

 Téléphone : **NORD 72-67**

Le poste de Battambang possède également un établissement de cinéma, qui appartient à un groupe chinois.

Les cinémas reçoivent actuellement leurs films en boîtes rondes, plates, dont l'épaisseur varie suivant l'importance du contenu. Une boîte abrite généralement un film de 80 à 350 mètres de longueur.

Les envois sont faits en colis-postaux valeur déclarée.

Les établissements cinématographiques du Cambodge sont approvisionnés habituellement par les Agents de Saïgon, qui, moyennant une location de 0 £ 04 par mètre de films, payable d'avance, fournissent un programme complet se renouvelant une fois par semaine, chaque séance comportant 1.800 à 2.200 mètres de projection.

5° Territoire de Kouang-Tchéou-Wan :

Il n'existe sur le Territoire de Kouang-Tchéou-Wan aucune entreprise cinématographique à demeure.

Quelques rares représentations ont cependant été données à Tchekam où une entreprise foraine chinoise a fait projeter de vieux films anglais ou américains que l'on n'oserait pas montrer dans une foire de village.

\* \*

Les rédacteurs des rapports qui suivent, relatifs à d'autres colonies, nous gâtent un peu moins que le rédacteur du rapport sur l'Indo-Chine.

### LA RÉUNION

En ce qui concerne La Réunion, on nous apprend en quelques lignes que cette île ne possède que neuf salles de cinéma : 2 au chef-lieu, St-Denis, 1 à St-André, 1 au Port, 1 à St-Louis, 1 à St-Pierre, 1 à St-Paul, 1 au Tempon (St-Pierre) et 1 à Ste-Marie.

Les films expédiés à La Réunion sont l'objet d'une soumission cautionnée, par laquelle les importateurs s'engagent à en faire la réexportation dans un certain délai. En conséquence, la douane applique à ces films l'admission en franchise de droit d'entrée.

A défaut de cet engagement, les films français importés dans la colonie payent un droit de douane de 4 % *ad valorem*. Les films de fabrication étrangère acquittent ce premier droit, plus un second qui est de 140 francs aux 100 kilogs pour les nations soumises au tarif général, et de 110 fr. les 100 kilogs pour celles qui bénéficient du tarif minimum : ces deux derniers droits sont multipliés par le coefficient 1,6.

### EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Les documents sur notre colonie de l'Afrique Occidentale Française sont également fort minces. Ils nous apprennent d'abord qu'au Sénégal fonctionnent seulement 4 cinémas : 2 à Dakar, 1 à Djourbel et 1 à St-Louis; 1 en Guinée à Konakry, 1 dans la Côte-d'Ivoire à Bassam; 1 au Soudan à Bammako et 1 au

Dahomey à Porto-Novo. En raison de la crise économique qui sévit dans toute la région, ces exploitations sont loin d'enregistrer de fortes recettes. Aussi est-il conseillé aux personnes qui voudraient y ouvrir de nouvelles salles de ne mettre leurs projets à exécution que dans le cas où le cinéma serait l'annexe d'un autre commerce, hôtel ou café, par exemple.

Au point de vue des droits de douane, il faut distinguer suivant les provinces; ainsi les films importés au Dahomey, à la Côte-d'Ivoire et au Togo doivent acquitter un droit de 10 % *ad valorem*.

Quant aux films importés en Mauritanie, au Sénégal, au Soudan, en Guinée, dans la Haute Volta, ils acquittent un droit de 5 % *ad valorem* s'ils sont d'origine française, de 12 % s'ils sont d'origine étrangère. Pour cette évaluation du droit l'administration des douanes fixe à 0 fr. 30 par mètre la valeur des films.

### A LA MARTINIQUE

L'île de la Martinique compte 3 salles de cinéma toutes trois installées à Fort de France. Il n'y a aucun droit de douane à acquitter et aucun règlement spécial à observer pour ce genre de spectacle.

### A LA GUADELOUPE

A la Guadeloupe il y a 4 cinémas à Pointe-à-Pitre, au Moule, à Basse-Terre et à Capetierre. Ni droits de douane, ni règlement spécial.

### A LA GUYANE

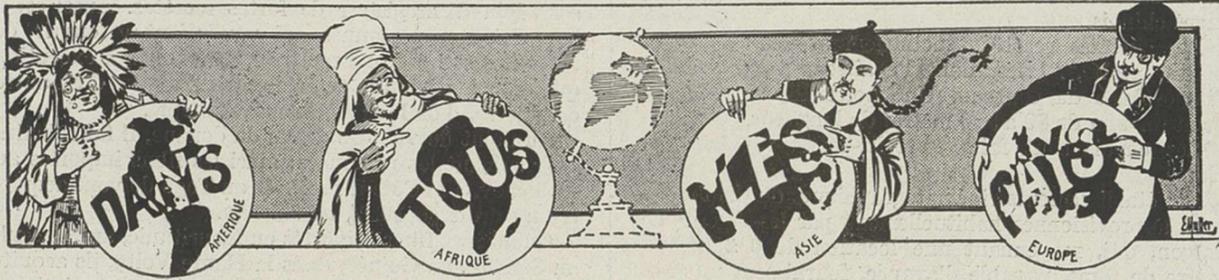
Il existe 2 cinémas à Cayenne et 1 à St-Laurent de Maroni.

Ainsi qu'on le voit ces rapports sont des plus succincts et vraiment peu faits pour documenter sur le commerce du film les Français qui voudraient en exporter dans nos colonies ou s'y rendre pour ouvrir de nouvelles salles. Mais la section dite « des Colonies Françaises » de l'Office National du Commerce extérieur se déclare toute prête à faire parvenir aux colonies qu'on lui désignera tous questionnaires qu'on voudra bien remettre, si détaillés soient-ils.

G. P.

Tous les Directeurs  
de Cinémas lisent

“ La Cinématographie . . . .  
. . . . . Française ”



## LETTRE D'ANGLETERRE

**Une bonne idée.** — Les idées nouvelles sont plutôt rares en ce qui concerne l'Industrie Cinématographique, ou du moins est-il rare qu'un homme ose vouloir rompre avec la routine ordinaire. C'est pourquoi M. F. W. Kilner doit être félicité d'oser proposer une réforme qui pourrait bien être utile aux Directeurs de Cinémas. Il s'agirait de faciliter la tâche de ces derniers en leur offrant, aux présentations, un *programme complet* au lieu d'un choix quelconque de films. Ces « super programmes » comprendraient une longueur totale d'environ 3.000 mètres : un grand film, une petite comédie, un petit drame du Western, et un très court documentaire.

Cela simplifierait les choses en ce sens que le Directeur n'aurait plus qu'à s'inquiéter des « actualités » et d'un sérial s'il voulait en passer. Le Directeur n'aurait qu'une commande à faire et qu'un paquet à recevoir : en plus il n'aurait pas à se creuser la tête pendant un mois pour arranger son métrage et le genre de programme convenant à son public — il lui serait ainsi facile de se spécialiser pour tel ou tel genre et être certain d'avoir toujours la même qualité de films.

Ces programmes d'ailleurs ne seraient pas obligatoires si le Directeur voulait n'en choisir qu'un ou deux sujets : sa liberté d'action resterait complète, et M. Kilner n'offre ses services qu'à ceux qui en ressentiraient le besoin. Mais il est bien certain que certains directeurs s'en trouveraient bien et verraient ainsi leurs recettes augmenter et leur clientèle se stabiliser.

\*\*

**Nouvelles.** — Vanni Marcoux a commencé à tourner en Angleterre : il interprète le rôle de M. Ferioul dans la nouvelle production « Granger-Davidson » *The Scandal*.

\*\*

Walter West a terminé son nouveau film *The Lady Owner* dont Violet Hopson est l'étoile : une jeune

artiste nouvellement arrivée à l'écran, Miss Marjorie Benson, y remplit un rôle de groom dont elle se tire à merveille, paraît-il.

\*\*

Au moment où vont être présentés *Les Mystères de Paris* production « Phocéa », W. and F. présentaient au London Pavilion une version moderne du livre d'Eugène Süe « librement adaptée », Witman Bennett fait bien de prévenir qu'il a pris des libertés avec le roman, et son interprétation ultra-américaine dont on ne saurait donner une idée.

\*\*

— Tom Terriss se trouvant en Egypte avec sa troupe pour tourner *Fires of Fate* (Les feux du destin) en a profité pour filmer le tombeau et les trésors de Tutankhamen. C'est Gaumont qui présente le film.

\*\*

Une panique qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'est produite au Cleveland Picture House à Hull; 800 enfants s'y trouvaient rassemblés lorsqu'on cria : « au feu » ! Trois petits garçons furent blessés tandis que tous se ruaient sur les portes. On s'aperçut alors que la fumée provenait de la cuisine où l'on cuisait un peu de viande pour le chat... La viande avait brûlé tandis que la cuisinière pensait à autre chose !

\*\*

Un « trailer » ou film-échantillon mesurant 80 mètres environ vient d'être fait comme réclame pour *Le Bohémien Gentilhomme* le film de Stuart Blackton dans lequel paraît Georges Carpentier. Les scènes les plus marquantes y sont données ainsi que la description du danger couru par Flora Le Breton dans la scène de l'inondation.

\*\*

STAR  
FILM

PRÉSENTERA  
PROCHAINEMENT

UNE

Œuvre Nouvelle  
SENSATIONNELLE

# le sang bleu

d'après H. de Balzac

PRODUCTION ANECDOTIQUE, DRAMATIQUE & SENTIMENTALE

de 2.400 mètres environ

QUE TOUT LE MONDE VOUDRA VOIR

(HEMBE CONSORTIUM)

STAR FILM ÉDITION, 19, Rue Richer, PARIS ::: Télég. BERGÈRE 40-52

Un excellent exemple a été donné par Selfridge — le grand magasin — mardi dernier. Selfridge avait loué, pour la soirée le London Pavilion et tout le personnel de la maison a vu *Robin Hood*.

\* \*

M. Samuel Rothafel, le fameux directeur de cinéma américain, a visité le studio Granger et a visionné *Crainquebille* le film français que Jacques Feyder a tiré de l'histoire d'Anatole France. M. Rothafel s'en est montré enchanté : lui-même va bientôt présenter *Crainquebille* au Capitol de New-York.

\* \*

**Les Nouveaux Films.** — *The Pipes of Pan* (La Flûte de Pan). — Présenté par Hepworth, ce film est surtout fait de charme et possède une poésie toute spéciale. L'histoire en est simple et se déroule surtout au milieu des bois ou à l'entrée de villages pittoresques.

Un brave homme, chaudronnier de son état, vit dans une roulotte avec sa fille Polly : non loin d'eux se trouve un marchand de jouets, dont le tout petit garçon s'est attaché à Polly.

Un financier découvre que le chaudronnier a une excellente recette pour polir les métaux, et veut l'exploiter. Voici donc le père et la fille partis pour la ville, puis devenus riches; Polly se croit aimée par le fils du financier et le mariage va prendre place lorsque le secrétaire de la nouvelle compagnie s'enfuit avec les capitaux. L'affaire tombe, l'amour s'envole; Polly et son père sont redevenus pauvres, mais c'est sans regrets qu'ils retournent à leur roulotte. Un chagrin les y attend : le bébé du marchand de jouets est bien malade et appelle constamment sa grande amie, mais l'affection de Polly ne peut le sauver.

La douleur rapproche ces pauvres gens, et plus tard Polly deviendra la femme du marchand de jouets.

Tout cela est simplement dit et ne manque pas d'émotion. Les scènes où l'on voit Polly apprenant à l'enfant à souffler dans son pipeau sont vraiment exquises et Alma Taylor est tout à fait l'interprète du rôle. Les aventures à la ville sont pleines d'humour et différent entièrement du reste du film. John Mc Andrews a fait une remarquable création du rôle du chaudronnier.

À la présentation le film était précédé de danses champêtres par la troupe des « Margaret Morris Dancers » et l'on ne pouvait souhaiter une introduction plus artistique.

La mise en scène de Cecil M. Hepworth fait honneur à l'industrie cinématographique anglaise.

\* \*

— *The Hypocrites*. — Un jeune pasteur doit soutenir une terrible lutte contre le Squire du village qui, sou-

cieux de voir ses fermiers se bien conduire, essaie en même temps de cacher la faute commise par son fils envers une jeune fille non protégée. Le pasteur refuse de se laisser convaincre par le Squire, qu'une réparation n'est pas nécessaire, et l'accuse ainsi que sa femme de n'être que des hypocrites. Honteux, le fils du Squire se met du côté du pasteur et épouse la jeune fille.

Le film n'est malheureusement pas traité d'une façon aussi dramatique que le demandait le scénario. On reste froid alors qu'on devrait être ému. Wyndham Standing dans le rôle du pasteur ne peut faire valoir ses grandes qualités : les autres artistes sont généralement bons, surtout Lillian Douglas. L'action traîne beaucoup au commencement et cela influe sur le dénouement qui n'atteint pas la force émouvante que l'on attend.

J. F. FRENCH.



## EN AMÉRIQUE

**The Uniform Contract.** — Pendant sept mois, sous les auspices de William Hays, des directeurs de Cinémas, des loueurs et des avocats ont travaillé, jour après jour, discutant chaque ligne, chaque mot de ce qui devait être *Le Contrat uniforme*. Est-ce à dire que ce contrat est la perfection même? Non, car il faudrait pour cela que toutes les branches de l'industrie cinématographique y trouvent leur compte, et il y aura toujours et quoi qu'on fasse, des mécontents.

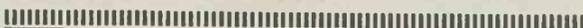
Mais on ne peut nier que ce long et difficile travail a été mené à bien.

Le « Moving Picture World » en donne un excellent résumé que nous reproduisons, avec ses commentaires:

1° Pour la première fois dans l'histoire du film, nous avons un contrat qui est, à peu de chose près, un document négociable pour le distributeur.

Ceci est en faveur du distributeur, mais cela aide aussi l'exploitant en mettant un terme à l'incertitude qui existe actuellement entre la signature d'un contrat et le moment où le film est passé:

Tout vendeur qui ne peut compter sur son contrat doit faire payer l'acheteur consciencieux, pour celui qui ne



remplira pas ses engagements : c'est sa façon de se protéger.

2° Les dates de passage des films seront pressées : cela avantagera le distributeur qui doit être payé lorsque le film passe, mais cela avantagera aussi l'exploitant de deuxième et troisième « tour » qui ne verra pas un bon film accaparé par un premier « tour » prolongé.

3° La responsabilité d'une copie d'un film commence pour l'exploitant, au moment précis où il la reçoit et cesse à celui où il la remet au porteur employé par le distributeur.

4° Le contrat exige que le film soit « joué et payé »; en aucune façon l'exploitant ne peut se soustraire à l'obligation de « jouer et payer » sans manquer aux clauses du contrat et venir s'expliquer devant le Conseil d'arbitrage.

5° Le Contrat ne lie l'exploitant que lorsqu'il est signé par le représentant du distributeur et que l'exploitant en a reçu l'acceptation du distributeur.

6° Une limite de temps est spécifiée pour l'envoi de cette acceptation, et si la période est dépassée le contrat est par là même, annulé.

7° Dans le cas où un exploitant refuserait d'obéir aux réglementations imposées par le Comité d'arbitrage en cas de discussion soulevée par des clauses du Contrat uniforme, le distributeur peut — s'il le veut — exiger de lui un cautionnement allant de 100 à 500 dollars.

8° Dans le cas où un distributeur refuserait de se soumettre aux réglementations imposées par le Comité d'arbitrage, il ne pourrait plus jamais en appeler à ce Comité et l'exploitant serait autorisé à annuler tous les autres contrats faits avec ce même distributeur.

\* \*

**Nouvelles.** — Al Lichtman, président de « Al Lichtman Corporation » et vice-président de « Preferred Pictures, Inc », part pour l'Europe, où il va visiter les grandes capitales, où il établira des agences pour la distribution de ses productions sur le continent. Lichtman commencera par Londres où des arrangements sont déjà faits entre lui et Walturdaw pour la présentation de ses trois derniers grands films.

\* \*

*Ohello* va être présenté au Criterion, New-York, le 25 février. Cette production, produite à Berlin par M. Blumenthal et David P. Howels a été mise en scène par Dimitri Buchowetzki.

\* \*

Un écran spécial pour le Cinéma en plein jour a été présenté par Percy Norman Furber la semaine dernière : les résultats obtenus sont excellents, et plus appréciables encore en plein soleil, pourvu que les rayons solaires ne

tombent pas sur l'écran même. On parle de s'en servir d'une façon extensive en Chine — où plus de 2,000 cinémas seraient établis — au Japon, au Mexique, à Cuba, et dans d'autres pays où le théâtre en plein air peut exister.

\* \*

Une inauguration du plus charmant effet paraîtra dans *Your friend and Mine* (Votre ami et le mien), une production « Metro ». Il s'agit d'un rideau de vapeur qui, en s'évaporant lentement, laisse voir des danseuses champêtres se livrant à leurs ébats. On dirait les esprits du vent dissipant les nuages.

\* \*

« Universal » a commencé à tourner *Le Bossu de Notre-Dame*. Comme on l'a déjà annoncé, Lon Chaney en sera le protagoniste, et certes, on ne pouvait mieux choisir. Lon Chaney sera le vrai Quasimodo. Le film sera dirigé par Wallace Worsley; on avait fait demander à D. W. Griffith de s'en charger, mais l'animateur des *Deux Orphelines* était pris par d'autres contrats et n'a pu s'en charger. Reste à savoir laquelle des jolies « stars » sera choisie pour interpréter *la Esmeralda*.

\* \*

**Les Nouveaux Films.** — *The Voice from the Minaret* (La voix du Minaret). — Ce film est intéressant pour plusieurs raisons : d'abord Norma Talmadge en est l'héroïne, Eugène O'Brien a repris sa place à ses côtés; l'histoire est de Robert Hichens et contient tout le charme du désert, sans tomber dans la banalité du « Cheik mélodrame » et l'action se passe aux Indes, à Damas et à Londres, donnant à la mise en scène une variété exceptionnelle.

Adrienne Carlyle est la femme du Gouverneur d'une province indienne : Lord Carlyle est un homme brutal et réellement méprisable. Adrienne, très malheureuse quitte son mari et rencontre, sur le bateau, un jeune pasteur avec lequel elle sympathise très vite; celui-ci la persuade de se joindre au pèlerinage en route pour Damas, et bientôt les deux jeunes gens s'aiment. Ils vont céder à leur passion, lorsque soudain ils entendent la voix d'un muezzin. Adrienne retourne vers son mari et Andrew continue sa mission. C'est à Londres que, plus tard ils se retrouveront et Lord Carlyle essaie de ternir la réputation d'Andrew, mais sa ruse ne réussit pas, et il meurt victime d'une vie de dissipation.

Les amoureux sont enfin libres. La mise en scène de Frank Lloyd est en tous points appropriée à l'action et souvent grandiose tandis que les décors et costumes — surtout les toilettes de Norma — sont des plus luxueux.

L'interprétation ne saurait être meilleure.

\* \*

*The Bohemian Girl.* — C'est une production Anglaise, mise en scène par Harley Knoles et dont les principaux artistes sont Gladys Cooper, Ivor Novello, Ellen Terry et Constance Collier.

Le film est tiré de l'opéra du même nom, et bien que le scénario soit assez pauvre et que l'action s'en ressentent fatalement, la mise en scène très luxueuse plait au goût américain.

\*\*

*Java Head.* — Un jeune officier de marine Gerritt, ne peut épouser Nettie, parce que leurs familles sont ennemies. Il part en Chine et d'aventures en aventures, en arrive à épouser une princesse, Taou Yuen, afin de lui sauver la vie. De retour en Amérique avec sa femme chinoise, il s'aperçoit qu'il ne peut oublier Nettie, et celle-ci se désespère aussi. Taou Yuen qui essaie en vain de prendre les habitudes américaines, se rend compte du chagrin de son « honorable époux » et stoïquement elle s'empoisonne pour lui rendre sa liberté.

La mise en scène de George Melford, auteur du *Cheik*, est à la fois pittoresque et charmante, tandis que Leatrice Joy est une petite princesse touchante et d'une simplicité tragique admirable. Toutes les sympathies lui sont acquises et l'on regrette que ce soit elle la sacrifiée... mais peut-être le film y perdrait-il s'il en était autrement.



## EN ALLEMAGNE

Les journaux publient des renseignements sur le contingent d'importation de 1923. Ce sont en général les mêmes dispositions que celles de l'année dernière qui régissent la matière.

J'en ai d'ailleurs déjà parlé, mais comme il y a quelques variantes dans l'interprétation, j'estime qu'il n'est pas superflu d'en faire mention à nouveau.

Ainsi le montant total s'élève à 400,000 mètres dont 80,000 mètres réservés aux maisons de location, 100,000 mètres aux fabricants, 70,000 aux importateurs et 150,000 mètres à la disposition du Gouvernement, à titre de réserve.

Les diverses associations professionnelles étaient chargées de la répartition de la quote-part qui était allouée à leurs membres.

Les quantités à répartir ne sont plus transférables et les participants ont dû déclarer, s'ils entendaient oui ou non les exploiter eux-mêmes, l'office de répartition devant reprendre les métrages non utilisés par le titulaire.

Nul n'aura donc plus la libre disposition du contingent qui lui est attribué, de sorte que la spéculation avec les licences d'importation qui, l'année dernière, avait

pris des proportions démesurées, se trouvera complètement enrayerée.

Il est intéressant de savoir que pas moins de 54.000 mètres des 400.000 mètres de contingent sont restés en souffrance. L'excuse des importateurs allemands de ne pas avoir pu acheter des films français faute de licences, ne répondait donc pas la réalité, surtout au moment où ces licences étaient encore transférables et qu'il n'y avait pas pénurie.

J'ajoute, cependant, pour être juste, que les prix des films français ne peuvent pas soutenir la concurrence américaine, et que l'accaparement du marché allemand par cette production remonte à la même source que celle du marché français.

Si, après le 1<sup>er</sup> mai 1923, il reste encore à la disposition de l'office de répartition des quantités de contingentement, cet office les attribuera à des firmes ayant droit au contingentement. S'il en reste encore après le 30 septembre 1923, toute personne ayant fait une demande sera susceptible d'être comprise dans la répartition.

Ces dernières quantités seront payables et l'office reversera les sommes perçues aux personnes originairement comprises dans la répartition et qui, pour une raison quelconque, ont renoncé à leur part auprès de l'office.

L'ensemble du contingent est sujet à compensation, sauf les 80,000 mètres des loueurs qui sont libres de toute réciprocité.

\*\*

La crise qui sévit depuis quelques mois déjà dans la fabrication du film allemand, s'accroît. Les éditeurs n'osent presque plus entreprendre de grandes œuvres, les variations du change rendant trop souvent leurs calculs illusoire. C'est naturellement le monopole de « l'Agfa » qui les paralyse les trois quarts du temps, car les prix de cette firme qui sont à l'abri de toute concurrence, ne connaissent que la marche ascendante. « L'Agfa » se soucie d'ailleurs fort peu du marché alle-



## Les Établissements Ch. BANCAREL

Concessionnaires de l'« UNION-ÉCLAIR »

12, Rue Gaillon, PARIS -- Téléph. : Louvre 14-18, Central 32-04

présentent le MERCREDI 7 MARS, à 2 heures

AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ

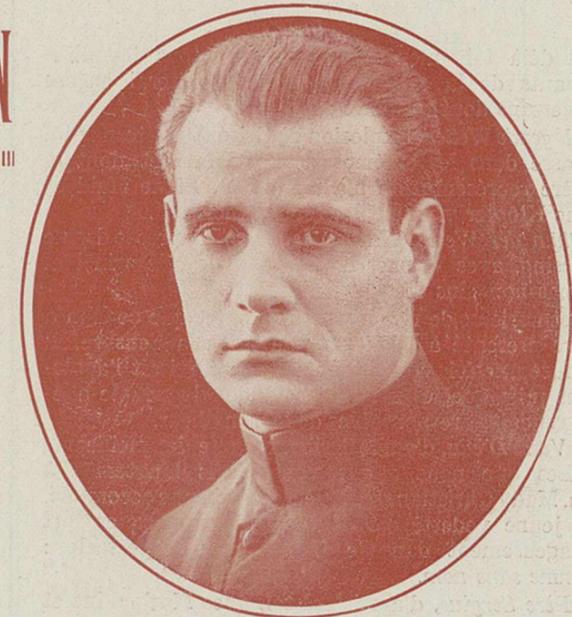
## LES MAÎTRES DE L'OcéAN

Film d'aventures en 6 parties.

avec **YARCONI**

l'un des merveilleux interprètes

du « SIXIÈME COMMANDEMENT »



FANNY WARD dans

## RÉDEMPTION !

Drame émouvant en 4 parties

## Faites comme chez vous

Comique

Tous les Directeurs avisés ont déjà retenu

## LE SIXIÈME COMMANDEMENT

le film qui fera les plus grosses Recettes

mand. Elle tire beaucoup plus de bénéfices de l'exportation et de l'encaissement de devises étrangères et laisse crier les fabricants allemands qui réclament un traitement de faveur.

A en croire la *Lichtbild-Bühne*, les prix de location des studios atteignent également des proportions inadmissibles. Comme les journaux corporatifs constituent le meilleur baromètre de la marche de la production, on s'aperçoit aisément que leurs pages de publicité vont en descendant.

\*\*

J'ai déjà fait mention de presque tous les films marquants de la saison. Je vous en citerai encore quelques-uns dont on parle :

*Schlagende Wetter* (Explosion de Griso) un Stern-Film qui passe dans les cinémas de l'« Ufa » et dont la première représentation n'a pas déplu. Liane Haid et Eugène K'öpfer y jouent les rôles principaux.

*Nathan der Weise* (Nathan le Sage) d'après le drame de Lessing, avec Werner Krauss dans le rôle principal n'est pas non plus dépourvu d'intérêt.

Il est curieux de remarquer à ce sujet que ce film a dû être présenté à plusieurs reprises à la Censure. Il fut refusé une fois sous le prétexte qu'il faisait l'apologie des juifs que les masses profondes du peuple allemand rendaient responsables de leur malheur.

*Un Verre D'ecu*, d'après Scribe, est une des meilleures comédies que nous ayons vue depuis longtemps à Berlin. Mady Christians s'y révéla comédienne accomplie. Cette jeune vedette s'était déjà fait remarquer fort avantageusement dans le film à grand spectacle : *L'Homme sans nom*.

*Le Père Sergius*, d'après Tolstoï, avec Mosjoukine et

M<sup>me</sup> Lissenko, a également obtenu du succès par sa belle couleur locale.

Par contre *Nora* d'après Ibsen, n'a rendu qu'imparfaitement la pensée de l'auteur.

Parmi les films de propagande conçus à l'occasion de l'occupation de la Ruhr, mentionnons en dehors des deux films : *Le Rhin*, *Nos Frères de la Ruhr* avec les sous-titres suivants : Leur vie; la tâche du mineur; le départ des troupes américaines; les souffrances sous l'occupation; la violation d'un travail pacifique.

Parmi les films que la « Vita-Compagnie » de Vienne annonce, je relève *Les Contes d'Hoffmann*; *Samson et Dalila*, comédie dramatique moderne et surtout *Le Dauphin*, la tragédie de l'enfant royal, victime de la Révolution française.

\*\*

*Le Comte de Struensée* qui a fait clouer au pilori, M<sup>me</sup> Henny Porten, occasionne un nouvel incident. Deux firmes d'édition se disputent la priorité du titre et du sujet : l'Ellen-Richter Film C<sup>o</sup> et l'Austro-Americana C<sup>ie</sup>. La première a obtenu un jugement défendant à la seconde, où tourne précisément Henny Porten, d'annoncer et d'exploiter un film ayant pour titre *Struensée*, sous peine d'une amende de 1.500 mares pour chaque cas.

F. Lux.



## Drames de Cinéma<sup>(1)</sup>

*Louis Delluc ne se lasse pas d'innover. Le voici maintenant qui prend l'initiative de publier les scénarios de ses drames de cinéma exactement comme il publierait des pièces de théâtre ! C'est, sans nul doute, la première fois qu'on le fait. Raison de plus pour que Louis Delluc le fasse. Mais il y a tout de même une autre raison. Louis Delluc découpe ses scénarios par phrases écrites, c'est-à-dire pensées, et spécialement pensées pour faire image. En sorte que la lecture d'un drame de cinéma conçu et écrit par Louis Delluc présente tous les attraits d'un régal littéraire particulièrement raffiné. Lisez-vous, en effet, à cet exercice : lisez phrase par phrase ces scénarios inoubliables : La Fête Espagnole, Le Silence, Fièvre, La Femme de nulle part et après chacune de ces phrases si nettement martelées et si finement ciselées fermez les yeux et laissez revivre dans votre imagination les scènes qu'elles évoquent. Quel autre livre que celui-ci vous pourrait offrir un ravissement de cette qualité ?*

*Voilà jusqu'où peut se hausser le scénario de cinéma, le véritable scénario de cinéma, pour lequel nous ne cessons de réclamer plus de considération et même plus de profits — car l'un doit nécessairement entraîner l'autre.*

*La cause du scénario de cinéma — tel qu'on le doit concevoir pour l'honneur pour le relèvement et peut-être pour le salut de la cinématographie — est, au surplus, plaidée par Louis Delluc lui-même dans la préface de son livre « Drames de cinéma ». C'est de cette préface nerveuse, amère, éloquente, hautaine et par dessus tout profondément sincère, que nous détachons ces pages.*

\*\*

Il est curieux que les pays où le cinéma est réellement pris au sérieux produisent si peu de drames conçus cinématographiquement.

Les scénarios américains originaux sont assez médiocres, sauf ceux de Chaplin, mais ceux-là ne sont que monologues issus d'une forte et souple personnalité, et conçus aux dimensions du talent.

En Suède, règne presque uniquement l'adaptation de romans. Leurs productions seraient d'un étonnant enseignement pour les adaptateurs français. Mauritz Stiller et Sjöström ont trouvé le moyen de faire vraiment du cinéma et de nous conserver le roman, et que ce tout soit bien un tout. Ainsi le monde entier a pu lire sur l'écran à images les meilleures œuvres de Selma Lågöerff.

En France, malgré les belles inventions dramatiques d'Abel Gance, de Marcel L'Herbier, de Léon Poirier et de quelques autres, la méfiance des éditeurs est de plus en plus grande à l'égard de tout ce qui n'est pas adaptation. Ils n'ont pas raison. Leur ambition et leur

(1) DRAMES DE CINÉMA. — 1 vol. aux Éditions du Monde nouveau, 42, Boulevard Raspail.

commerce ont pris une envergure morale dans le monde — sans laquelle ce *business* spécial aurait déjà vécu — grâce à des œuvres comme *la Roue*, *El Eldorado*, *l'Ombre déchirée*, bien plus que par la transfilmation (si j'ose dire) de *Roger la Honte*, de *la Dame de Monsoreau*, ou des *Mystères de Paris*.

Les éditeurs ne le savent pas. Ils croient suffisant d'annoncer : « Ceci est adapté de quelque chose » pour attirer la foule. Erreur qui leur cuira et nous évitera des annonces de ce genre :

MADELEINE CINÉMA  
Les deux plus beaux succès du Théâtre  
**L'ARLESIENNE**  
Le triomphe de l'Odéon  
M<sup>lle</sup> DE LA SEIGLIÈRE  
Un chef-d'œuvre de la Comédie-Française

Il n'est pas question de renoncer aux adaptations. Mais il est inadmissible que ce pays, qui renonce allègrement à la création de ses jeunes talents, accepte des réalisations médiocres où ne se reconnaissent ni la saveur du roman, ni la personnalité de la race. Adaptez, c'est très bien, mais commencez par savoir que c'est très difficile. *L'Atlantide*, *Jocelyn*, *Le crime de Lord Arthur Savile*, *Mathias Sandorf*, *Le père Goriot*, ont été dignement illustrés. Mais combien d'autres sont avouables? Que de fois la vie du roman se dessèche-t-elle à ce transfert qui n'obtient même pas la vie ou un semblant de vie photogénique. C'est que, généralement, nos réalisateurs se mettent au travail sans avoir le sens du livre à imager — et aussi sans avoir le sens de ce subtil et impérieux cinéma au nom de quoi ils agissent.

Les Américains, qui filment surtout des romans, n'en prennent que l'essence. J'ai vu des Français choqués par la présentation de films tirés d'œuvres célèbres et les reconnaissant mal. Ils avaient tort. Le cinéaste américain prend, d'instinct, dans le roman, tout ce qui est cinéma. Il jette le reste. Qu'en ferait-il? Il n'est condamnable que lorsqu'il s'attaque à une œuvre où rien n'est cinéma — exemple : *Thaïs* — et veut la photogéniser quand même. En cela, il imite les Français et les Italiens, qui feraient un film avec n'importe quel

## Les Cinématographes F. MERIC

PRÉSENTENT

LUNDI 5 MARS, au Palais de la Mutualité

AUSONIA L'ATHLÈTE  
MONDAIN

DANS

LE FANTÔME D'ACIER

Drame d'Aventures Sensationnelles en 7 Parties



bouquin, pourvu qu'il soit connu. Cette erreur est assez rare et malgré leurs défauts et leurs faiblesses de goût les cinéastes américains ont jusqu'ici plus de flair dans le choix du thème à filmer que les compatriotes des romanciers européens.

Ainsi *Les Trois Mousquetaires* filmés par Henri Diamant Berger n'ont pas eu, malgré leurs qualités, le succès mondial des *Trois Mousquetaires* filmés par Douglas Fairbanks. Cela ne tient pas, comme on se plaît à le croire, au charme violent et à la publicité de Douglas. C'est que la version française, soucieuse du détail, de la minutie historique, du signolage patient de chaque individu et de chaque milieu a presque totalement sacrifié le rythme du roman. La version américaine n'est que rythme : Fairbanks dit volontiers qu'il est peu de personnages aussi dénués d'intérêt en soi que d'Artagnan. Il ne vit que par ses réactions aux événements, par ses élans ou ses caprices, par son rythme enfin, puisque Dumas, conteur trouble, psychologue sommaire, historien de bazar, est un maître du rythme. L'adaptateur a eu raison de ne voir que cela dans le roman à filmer.

Le public français est assez mal placé, je l'avoue, pour juger catégoriquement un film étranger. Neuf fois sur dix on le lui donne mutilé, déformé et surtout aggravé de ces redoutables sous-titres qui joignent trop souvent la sottise à l'inutilité.

Le texte, redisons-le, ne doit pas être quand l'image peut le remplacer. On abuse du sous-titre. Cela gêne le mouvement — et le spectateur.

Ainsi dans un film récent, au milieu d'une scène où un jeune soldat disait adieu à ses parents, on lisait ce « sous-titre » : « *Et quelques semaines plus tard, un beau matin, Léon venait faire ses grands adieux à sa famille, tandis que dans le port un de ces monstres, géants de la mer, se disposait à l'emporter vers la terre de France,*

*au secours de la Liberté* ». Cela pour remplacer les navires, les volontaires et le champ de bataille qu'on n'avait pas pu ou voulu nous montrer. Et pour combler une lacune d'image, le cinéaste ne s'était pas rendu compte qu'il obligeait le spectateur à imaginer tant d'images nouvelles : le paquebot, les soldats américains, les tranchées et à les surimprimer aux adieux du jeune homme, — un beau matin !

Et je ne cite là qu'un texte honnête et sérieux dont le tort est de nous interrompre dans notre émotion uniquement visuelle. Il en est de pires. Il en est de stupides. Il en est de scandaleux. Ces bavures sont assez caractéristiques de l'impuissance de nos éditeurs — enrégés d'adaptation — à présenter une majorité de bonnes adaptations.

\*\*

Pourtant je ne serai pas surpris de voir bientôt une importante révélation de drames cinématographiques français. L'acharnement de plusieurs douzaines de jeunes gens à composer des projets de films aura sa récompense. L'entêtement de quatre ou cinq d'entre eux à réaliser ce qu'ils disent intéressant et ce qu'ils sentent nécessaire a déjà obtenu des victoires. Ce n'est pas fini. Les esprits cultivés les plus divers sont de plus en plus attirés vers l'image animée. Ils en scrutent les suggestions, au hasard de la découverte. Ils savent, eux, que nous pourrions, que nous devons demander au blanc et noir mondial, unique moyen d'expression, de dire ce que les autres langages — le livre, la peinture, le son, la danse — ne peuvent pas ou n'osent pas dire.

Nous nous y essayons déjà. Un essai gauche et incomplet mais prometteur est plus précieux qu'une réussite brillante et inutile.

Nous continuerons donc.

## LE CINÉMA DANS LA FAMILLE

### L'APPAREIL PATHÉ-BABY

passé des films ininflammables de 1 centimètre de largeur et de 9 à 10 mètres de longueur  
ce qui représente 30 à 35 mètres de film universel

PRIX : 275 francs

Grand choix de Films : 5 et 6 francs — Ecran métallisé 40x50 : 18 francs

MAISON DU CINÉMA : 50, rue de Bondy — PARIS



**Le montant du vol**

Les pièces authentiques du Palais de Justice font connaître le montant exact du vol qui fut la cause de l'assassinat d'Excoffon, le postillon du *Courrier de Lyon*, par Duboscq et ses acolytes

**Le jeudi 8 floréal**

En plus de nombreuses boîtes destinées à divers citoyens de Lyon, Grenoble, Nîmes, etc., le fourgon de la Trésorerie Nationale apporta 10 boîtes contenant

**sept millions d'assignats**

destinés à l'armée de Buonaparte opérant alors en Italie; or, c'est à un courrier, sans autre escorte qu'un seul postillon, que fut confié ce trésor, malgré l'insécurité des routes infestées de brigands.

Tels sont les débuts passionnants du grand film historique tourné par LEON POIRIER, reproduisant avec fidélité les phases de

**L'Affaire du Courrier de Lyon**

d'après les travaux de M<sup>e</sup> DELAYEN, avocat à la Cour de Paris

Films  Gaumont

## L'ÉCLAIRAGE DES STUDIOS

### Des expériences et des conclusions

Le Dr Comandon, membre du « Comité technique de photographie et de cinématographie » publie l'article suivant dans la revue « Recherches et Inventions », bulletin de l'Office National des recherches scientifiques et industrielles et des inventions du ministère de l'Instruction publique.

Ainsi que M. le Dr Polack l'exposera dans un prochain n<sup>o</sup>, ce sont les radiations les plus réfrangibles du spectre lumineux qui provoquent surtout la fatigue et causent les lésions oculaires et cutanées.

Les rayons les plus nocifs sont situés dans l'ultra-violet; ils sont véritablement dangereux pour la vue, ce sont les rayons que le professeur Dastre a nommé « abiotiques » à cause de leur action destructive sur les cellules vivantes et les microbes (stérilisation de l'eau).

L'arc électrique au charbon produit relativement peu de ces radiations; la lumière des lampes en quartz à vapeur de mercure en est très riche.

Le verre n'étant pas traversé par l'ultra-violet, ces rayons ne peuvent être utilisés par les objectifs courants. Aussi les lampes en verre à vapeur de mercure Cooper Hewitt, sont-elles seules employées dans les studios.

Pour éliminer les radiations inutilisées et dangereuses de la lumière des arcs, il serait logique de munir ces derniers, de globes d'un verre de composition à peu près analogue à celle de l'objectif.

Les expériences que le Dr Polack a relatées prouvent que les rayons ultra-violet ne sont pas seuls nocifs. Les radiations violettes, même les bleues peuvent causer des accidents. Ce sont elles aussi, presque exclusivement, qui impressionnent l'émulsion photographique ordinaire.

Notre œil, par contre, est beaucoup plus sensible aux radiations situées vers le jaune du spectre.

On peut obtenir aujourd'hui des plaques et même des films panchromatiques dont la courbe de sensibilité se rapproche de celle de l'œil, quand on a soin d'éliminer les radiations les plus réfrangibles, au moyen d'un écran jaune approprié. Le Dr Polack a eu l'idée de disposer cet écran devant les arcs qui éclairent le studio; ainsi, les acteurs et les opérateurs sont plongés dans une lumière jaune peu fatigante et sans aucun danger.

Les résultats artistiques obtenus sur l'émulsion panchromatique sont très supérieurs à ceux donnés par l'émulsion ordinaire, ainsi que le montre les deux épreuves reproduites ci-contre. La tête de la jeune femme représentée est entourée d'un voile jaune clair; sur le tapis de velours « Havane » est étalée une bande d'étoffe « bleu drapeau ». Derrière le sujet, les tentures sont bleues et jaunes. On observe que les valeurs des couleurs choisies sont correctement reproduites sur l'émulsion panchromatique, tandis que l'émulsion ordinaire donne des valeurs absolument différentes de la

réalité. Certaines places de la photographie sur plaque ordinaire (fig. 2) semblent être le négatif des points correspondants de l'épreuve (fig. 1) sur plaque chroma.

Nous avons projeté à la séance de décembre 1922, de la Société des Electriciens, les résultats cinématographiques que nous ont donnés les premiers essais de prise de vues, qui ont été faits à la Section de Cinématographie technique de l'Office National des Recherches Scientifiques et Industrielles et des Inventions, dans le studio éclairé selon les indications du docteur Polack.

Le film panchromatique, de qualité tout à fait remarquable, nous avait été fourni par les Etablissements Gaumont que nous tenons à remercier ici tout particulièrement.

Le champ cinématographié était éclairé par 18 lampes à arcs de 25 ampères, en courant continu. Les verres jaunes (des vitres planes) pouvaient être placés devant les arcs à 24 centimètres.

Nous avons constaté que dans ces conditions d'éclairage, le temps de pose optimum était 20 fois plus considérable, lorsque les verres jaunes étaient placés devant les arcs. Avec nos 18 lampes nous ne pouvions tourner qu'au quart de l'allure normale. Pour obtenir un film satisfaisant, il aurait donc fallu augmenter l'éclairage dans une proportion telle que ce procédé ne pourrait être pratiquement utilisé.

Etant donné le même éclairage, si nous mettons le même écran jaune immédiatement devant l'objectif, nous pouvons tourner à la demie allure normale; la pose est donc deux fois plus courte que lorsque les verres jaunes sont devant les arcs. Cela tient évidemment à ce que les rayons lumineux dans le deuxième cas, arrivent presque normalement à la surface de l'écran; il y a beaucoup moins de perte de la lumière par réflexion; l'expérience montre qu'une quantité double pénètre dans l'objectif.

Enfin, si à la place de ce filtre en verre coloré ordinaire, nous utilisons l'écran jaune des plaques autochromes Lumière, la pose est encore réduite et l'effet panchromatique est plus satisfaisant. Par conséquent, en employant des écrans dont le pouvoir absorbant est parfaitement approprié aux qualités du film et à celles de l'éclairage, et en donnant à ces écrans une courbure telle, que les rayons de l'arc les traversent perpendiculairement, nous obtiendrons un éclairage de studio déjà utilisable.

Nous concluons comme le Dr Polack l'a fait, que, tant au point de vue documentaire et artistique, qu'à celui de l'hygiène, il serait indiqué de filtrer l'éclairage électrique des studios à travers des écrans jaunes; on n'utiliserait alors, que le film panchromatique; pour que cet usage puisse s'imposer, il faut que l'on trouve couramment dans le commerce, un film dont la courbe de sensibilité chromatique se rapproche de celle de l'œil et dont la conservation soit de longue durée; l'esprit des inventeurs devrait s'appliquer à la solution de cet intéressant problème.

## Pour la défense du Cinéma

### Appel à tous les Directeurs

Toutes les organisations cinématographiques de France, comprenant les auteurs, les éditeurs les loueurs et les exploitants ont décidé d'un commun accord de créer une caisse pour assurer la défense du Cinéma dont l'existence est si gravement compromise par les exigences du Fisc et par les brimades des Pouvoirs Publics.

Voici l'appel qui est adressé à ce sujet à tous les Directeurs de Cinématographes de France :

#### MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Ainsi que toutes les organisations syndicales sous-signées en ont reconnu la nécessité, une Caisse de Défense et de Propagande du Cinématographe a été créée sur des modalités dont nous vous donnons détails ci-après.

Il importe que cette Caisse de Défense de notre Industrie soit organisée de façon efficace et que tous ceux qui sont appelés à en bénéficier en fassent les frais; c'est pourquoi tous les Directeurs syndiqués ou non, doivent être assujettis à cette perception fixée par le Comité de Défense.

Nous rappelons pour mémoire, que le principe de cette perception a été décidé au cours du Congrès de Strasbourg et qu'à la suite de plusieurs réunions intersyndicales, les différentes organisations de l'exploitation cinématographique ont fait l'accord complet sur le principe et sur le mode d'application.

Les effets doivent s'en faire sentir sur toutes les factures de tous les programmes pendant une durée de trois mois. C'est sous forme de timbre mobile d'un prix variant avec l'importance de la facture, et dont la base est de 0,25 par fractions de 25 francs, que cette perception sera faite sur le montant de chaque facture.

Ainsi un Directeur verra appliquer sur une facture de 175 francs par exemple trois timbres : un de 1 fr., un de 0,50 et un de 0,25.

De cette façon tout le monde contribuera à fournir à la Caisse de Défense et de Propagande du Cinéma, ses armes de combat.

Cette perception sera faite par l'intermédiaire des loueurs sur tous les programmes quels qu'ils soient.

Nous sommes des commerçants : il convient de nous défendre comme des commerçants. Nous sommes aussi des industriels : défendons-nous donc par la parole, par la plume, par l'action.

Déjà maints journaux de la Grande Presse se sont intéressés à notre action. Vous avez lu dans les journaux parisiens et régionaux le manifeste de l'Industrie Cinématographique. Nous devons plus que jamais continuer notre effort; c'est pourquoi, si nous voulons

gagner la bataille, il convient de donner à l'industrie dont nous vivons, les moyens de mener et de continuer la lutte qui doit, tôt ou tard, nous profiter.

#### ONT SIGNÉ :

Chambre Syndicale de la Cinématographie Française.  
Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes.  
Syndicat des Exploitants de Cinématographes du Nord et du Pas-de-Calais.

Syndicat des Grands Etablissements Parisiens.

Fédération des Directeurs de Spectacles de Lyon et de la région.

Association des exploitants cinématographistes d'Alsace et de Lorraine.

Syndicat de la Côte d'Azur et du Littoral.

Fédérations générale des associations de Directeurs de Spectacles de Province.

Syndicat des Exploitants de cinématographes de Marseille.

Syndicat des Exploitants de cinématographes de la Côte-d'Or et des départements limitrophes.

Syndicat des Exploitants de cinématographes de Toulouse.

Société des Auteurs de Films.

Fédération du Spectacle.

Confédération nationale des Spectacles de France.

Association de la Presse Cinématographique.

## LA PROPAGANDE ANTIFRANÇAISE PAR LE FILM

D'une très intéressante et très édifiante enquête que vient de faire aux Etats-Unis, M. Henri Hauser, professeur à la Sorbonne, il résulte que les Allemands s'y livrent plus que jamais à une violente propagande antifrançaise — et notamment par le film.

#### Nous citons textuellement :

« Ces journaux (les journaux antifrançais) ce sont les fameux journaux Hearst, qui demeurent très puissants. Hearst fournit à une multitude de feuilles locales leurs éditoriaux, leurs suppléments illustrés du dimanche. Pour des journaux qui paraissent sur vingt pages, cette aide est infiniment précieuse, Hearst a entre ses mains une grande agence d'informations, l'United Press. Il « contrôle » deux sociétés cinématographiques, et toujours dans les représentations de ces sociétés se glisse un film déplaisant pour la France, où le Français est un être léger et cruel, la Française infailliblement une dépravée ».

Nous ne saurions trop nous méfier en France des films qu'éditent les sociétés « contrôlées » par Hearst.

# L'OPINION DE LA PRESSE SUR LE ROMAN D'UN ROI

de REX INGRAM (Production L'ŒW METRO)

## LE MATIN

*Le Roman d'un Roi.* — Nous avons vu le film tourné par Rex Ingram d'après un roman d'Anthony Hope, où les aventures du baron Rassendyl, qui est le sosie du Rodolphe de Slovanie, sont un habile mélange de complots politiques, de dévouement chevaleresque et d'idylle romanesque.

La mise en scène, qui nous fait pénétrer intimement dans une de ces petites cours, comme il y en avait tant, autrefois, dans les empires centraux, est réglée avec un réel souci d'exactitude.

C'est à M. Lewis Stone qu'est échu le double rôle du prince Rodolphe et du baron Rassendyl. Ce bon artiste interprète adroitement les deux personnages.

Le rôle de la princesse Marcia est tenu avec un réel charme par Alice Terry, jeune, jolie, distinguée.

Les mouvements de foule sont très adroitement réglés et donnent une vie intense à ce film américain très intéressant.

## CANARD ENCHAÎNÉ (14 février 1923).

.... Il y a dans ce film très intéressant, extrêmement bien monté des photographies splendides et beaucoup de mouvement. Certaines scènes, entre autres celle du combat à l'épée dans la forêt et celle de la lutte dans la prison, sont d'une belle intensité d'action. De l'humour aussi par moments, et de beaux défilés romantiques.

## PRESSE (16 février 1923).

Voici une bonne production, où règnent tour à tour un humour de bon aloi et de l'émotion violente. C'est l'aventure du sosie d'un malheureux monarque.... L'interprétation est tout à fait charmante, d'une sobriété et d'une expression parfaites. Quant à la réalisation, qui est de Rex Ingram elle est digne d'éloges, tant pour la mise en scène que pour l'art de la photographie.

Raymond BERNER.

## BONSOIR (15 février 1923).

C'est en voyant *Le Roman d'un Roi* que l'on comprend tout l'intérêt que peut présenter un film dont le scénario est solide, complet et d'une trame bien tissée.

Le Roman de Sir Anthony Hope avait obtenu un très grand succès et l'adaptation cinématographique ne peut que bénéficier de la valeur et de la qualité de l'œuvre écrite.

Le sujet du *Roman d'un Roi* se développe dans une suite d'événements enchaînés aisément et d'un grand attrait.

La diversité, le mouvement qui sont l'âme même d'un film, se trouvent réunis dans l'adaptation de Rex Ingram qui est un animateur d'une grande valeur.

Dans *Le Roman d'un Roi*, on ne relève ni longueur, ni scènes inutiles. Le découpage habile donne aux faits une vigueur remarquable et un mouvement que l'on souhaiterait rencontrer dans toutes les productions.

Certaines scènes sont réglées avec maîtrise : le duel entre Rassendyl et les officiers de la cour, les fêtes du couronnement, comptent parmi les plus éloquentes.

La photographie est égale et le film présente un très grand intérêt.

Quant à l'interprétation, elle réunit des artistes dont on ne peut que louer la mesure et le jeu.

Lewis Stone, acteur éprouvé, tient une épée avec élégance et se bat avec une superbe éloquence qui fait penser à la virtuosité d'un Douglas Fairbanks.

Alice Terry est sa partenaire. Le visage harmonieux, expressif et doux de cette comédienne dégage une sympathie particulière propre à engendrer les sentiments les plus tendres.

Les films « Kaminsky » font, avec *Le Roman d'un Roi*, un début qui laisse pressentir de nombreux succès.

Auguste NARDY.

## ACTION FRANÇAISE (16 février 1923).

Les films « Kaminsky » ont présenté la dernière production de Rex Ingram, l'auteur des *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse* : *Le Roman d'un Roi*, un bon drame, solide, bien charpenté et bien joué.

GAXOTTE.

## DÉMOCRATIE NOUVELLE (17 février 1923).

La jeune firme « Kaminsky » en nous présentant *Le Roman d'un Roi*, de Rex Ingram, d'après le roman de Sir Anthony Hope, a débuté par un coup de maître. En assistant à la projection de ce film, on a nettement l'impression de se trouver en face de l'œuvre d'un grand artiste et l'on ne songe pas à s'étonner que les Américains, avec leur goût très vif de la hiérarchie, appellent Rex Ingram « le deuxième metteur en scène du monde », établi que Griffith est le premier.... ce qu'on ne saurait trop louer, c'est le soin méticuleux apporté à la mise en scène et surtout peut-être au choix des interprètes.

Il n'est pas jusqu'aux figurants qui n'aient été soigneusement triés sur le volet. Les gardes et les valets du Palais sont tous absolument impeccables et n'ont rien de commun avec les pitoyables « têtes à l'huile » que nous voyons trop souvent sur l'écran.

L'interprétation est remarquable. Lewis Stone, tour à tour veule et inconsistant, puis énergique et audacieux selon les nécessités de son double personnage, a pour digne partenaire la délicieuse Alice Terry. Tous les autres rôles, dont un grand nombre sont importants, sont admirablement tenus.

Bref, *Le Roman d'un Roi* est un beau film, intéressant sous tous les rapports, et qui, j'en suis convaincu, fera la conquête du public partout où il sera projeté, que ce soit dans les milieux mondains ou dans les milieux populaires.

Jean DE L'ÉCRAN.

## FIGARO (16 février 1923).

On vient de présenter avec gros succès *Le Roman d'un Roi*, d'après l'œuvre remarquable de Sir Anthony Hope, adaptée et réalisée avec beaucoup de talent par Rex Ingram.

Ce jeune metteur en scène américain connaîtra certainement la faveur des foules, tant par la qualité de sa production que par l'admirable façon dont elle a été lancée.

Nous avons plaisir nous-même à féliciter les « films Kaminsky » qui ont su choisir parmi la production américaine, pourtant si inégale, un film aussi bon. Aussi bien l'intrigue qui rappelle la manière de Dumas, que les décors et l'interprétation, tout est digne d'éloges. Et l'occasion est

trop rare de pouvoir sans arrière-pensée pour ne pas en éprouver une réelle satisfaction.

Robert SPA.

## ÈRE NOUVELLE (17 février).

Depuis plusieurs semaines que toutes les gazettes de France et de Navarre nous l'avaient annoncé, nous éprouvions quelque impatience à le voir.

Nous n'avons pas été déçu : j'en veux pour preuve les applaudissements nourris qui en ont salué la péroraison....

Rex Ingram, le prestigieux metteur en scène des *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, a traité le sujet avec sa coutumière maîtrise, sa connaissance profonde de cet art si complexe des lumières et des ombres. Il a su régler parfaitement de vastes mouvements de foule, qui donnent à ce film une vie très intense.

L'interprétation, très homogène, seconda sa tâche avec autant d'intelligence que de bonheur. Alice Terry mit toute sa grâce, sa finesse et son incomparable beauté dans le rôle de la princesse Marcia et Lewis Stone composa celui, double, du prince Rodolphe et du baron Rassendyl : comme on ne pouvait mieux le désirer.

En résumé, *Le Roman d'un Roi*, par ses qualités de premier ordre, se classe parmi les meilleures productions et nous ne doutons pas que le public lui fasse le meilleur accueil et le plus légitime des succès.

Raymond VINCENT.

## LE PETIT PARISIEN (17 février 1923).

Avec *Le Roman d'un Roi* (film « Kaminsky »), nous retrouvons les très romanesques histoires américaines. Les pièces basées sur une substitution de personnes sont à la mode, au théâtre. Va-t-il en être pareillement au cinéma.

Cette histoire compliquée, mais non ennuyeuse, avait déjà été mise à l'écran. C'est une nouvelle édition, avec toutes les ressources de la grande mise en scène que lui a donné Rex Ingram. Elle est faite, pour le plaisir des yeux.

Jacques VIVIEN.

## INTERMÉDIAIRE FORAIN (17 février 1923).

Les films « Kaminsky » viennent de présenter, dans l'élégante salle de l'Artistic, une superproduction de « Loew Metro » qui a conquis les suffrages de l'assistance nombreuse autant que choisie qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Ce film, tiré de l'œuvre célèbre de Sir Anthony Hope, dont la mise en scène est de Rex Ingram, se classe d'emblée parmi les œuvres maîtresses que nous a données l'écran depuis le début de l'année.

Nous reviendrons sur cette œuvre pour en donner un compte-rendu plus complet. Sous le charme de cette vision nous avons voulu, au sortir de la présentation, dire notre admiration et signaler à nos lecteurs cette nouvelle production, qui, pour les débuts de la jeune firme « Kaminsky », est un gage certain de réussite brillante.

L. M.

## INFORMATION (17 février 1923).

*Le Roman d'un Roi*, d'Anthony Hope, a inspiré à Rex Ingram un drame ingénieux et mouvementé, un roi faible y

est la victime de son frère illégitime, le cousin et sosie du souverain prend provisoirement la place du monarque. Des imbroglios dramatiques et sentimentaux suivent intéressant d'autant plus qu'ils évoluent dans de beaux décors aux tonalités souvent superbes ? La mise en scène, harmonieuse, est remarquable dans le tableau du couronnement où la situation du pseudo roi jette un grain d'humour. Alice Terry est une princesse de grâce infinie, et Lewis Stone tient excellemment le double rôle.

Lucien WAHL.

## LIBERTÉ (19 février 1923).

*Le Roman d'un Roi.* C'est une tâche difficile et ingrate pour un metteur en scène de tirer le scénario d'un roman, s'il veut en respecter non seulement l'intrigue, mais surtout l'atmosphère originale, composée par l'écrivain. Les films « Kaminsky » en nous présentant hier l'adaptation cinématographique de la célèbre nouvelle de sir Anthony Hope, *Le Roman d'un Roi*, nous ont permis de contempler le chef-d'œuvre du genre, réalisé par Rex Ingram, le plus jeune et le plus entreprenant des « directors » de la « Loew Metro », secondé par les deux grands artistes que sont Lewis Stone et Alice Terry, eux-mêmes entourés par une troupe d'une rare homogénéité. Rex Ingram a évoqué d'une façon magistrale l'aventure passionnante de ce lord baron anglais, ressemblant étrangement à son cousin le roi de Slovanie et qui, pour le sauver de la mort, le remplace sur le trône au péril de sa vie. Chevauchées haletantes dans les forêts profondes, siège d'un antique et sinistre château-fort, duels farouches, de minute en minute l'action s'accélére sans se compliquer, attache et émeut par la vraisemblance et la sincérité des moyens. Une mise en scène somptueuse et qui fait figure d'œuvre d'art, ajoute encore à la perfection des photographies. La scène du couronnement dans la vaste cathédrale gothique est à ce point de vue une pure merveille qui servira de modèle de reconstitution et de vérité historique.

## LES POTINS DE PARIS

*Le Roman d'un Roi.* — Une œuvre. Un très beau film, poignant, très « public », et admirablement découpé. Voilà, sans aucun doute, le meilleur film du grand réalisateur Rex Ingram, à qui nous devons les *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*.

On ne saurait trop louer le travail fourni par « Loew Metro » ni trop féliciter la Société « Kaminsky » de nous présenter cette œuvre tout à fait remarquable.

J. C.

## DERNIÈRES NOUVELLES DE STRASBOURG

Il n'y a pas dans toute la littérature de meilleur scénario pour un film que l'œuvre célèbre d'Anthony Hope. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le film qu'en a tiré Rex Ingram pour la « Loew Metro », obtient les suffrages de tout le monde. C'est d'ailleurs le second film inspiré par cette œuvre, mais le premier aurait été réalisé en un temps où le cinéma n'avait pas atteint la richesse de mise en scène que nous lui voyons aujourd'hui. Sans doute ne manquera-t-on pas à tourner le roman qui fait suite au *Roman d'un Roi* et qui n'est pas moins susceptible de fournir un très beau film.

Exclusivité des FILMS KAMINSKY, 16, Rue Gr

ange-Batelière, PARIS -- Téléphone : Gutenberg 30-80

## Le Syndicat National (?)

M. Michel Carré nous a communiqué l'article suivant qui nous est parvenu trop tard pour être inséré dans notre dernier numéro.

Dans les différentes réunions toujours si cordiales, que les délégués du Comité de défense, du film français ont eues avec les représentants des directeurs de cinémas et des maisons d'édition, pour chercher, d'un commun accord, le terrain d'entente que nous avons fini par trouver, j'ai rencontré plusieurs fois un petit homme au poil blanc, à la figure de boule-dogue mécontent, qui, quoi qu'on dit, était systématiquement d'un avis opposé.

Je n'avais pas l'honneur de le connaître. Maintenant, je le connais. C'est un Français : il s'appelle M. Delaune et il est président du Syndicat national (?) de l'industrie cinématographique. J'ai cherché très sincèrement à approfondir sa mentalité. Je n'ose aujourd'hui aller plus loin, de peur de ne rencontrer que le vide. Car M. Delaune, qui prétend représenter les petits et les moyens exploitants, et qui se vante d'avoir fait échouer le premier projet Bokanowski, n'a pas encore compris ce que nous voulons et s'obstine à affirmer, avec la plus absolue mauvaise foi, dans son « Bulletin », que le Comité de défense du film français veut « l'obliger » à passer du film français sur ses écrans. Je n'en veux pour preuve que le « papier » qu'il adresse à tous les syndiqués et non syndiqués, en les priant d'approuver le texte suivant :

« Je proteste contre toute proposition tendant à faire inscrire dans la loi, l'obligation de passer un pourcentage déterminé de films français pour bénéficier d'une détaxe sur les taux adoptés par la Chambre. »

Cela va peu-être vous étonner. M. Delaune, mais moi aussi je proteste, et avec vous, car c'est tout le contraire de ce que nous avons voté, et ce qui me surprend, c'est que vous ne l'avez pas encore compris. Ou alors, vous ne voulez pas comprendre...

Dans le tract que nous avons adressé au Sénat, nous subordonnions en effet, la détaxe à une obligation de pourcentage de films français sur les écrans et, dussé-je soulever l'ire du Syndicat national (?) tout entier, j'ose affirmer que la commission financière du Sénat, présidée par M. Deloncle, était, après nos explications, très disposée à vous l'imposer.

Nous avons préféré nous entendre avec tous les représentants de l'industrie cinématographique et remplacer « l'obligation » souhaitée par un « avantage » accordé à ceux qui passeraient sur leurs écrans, dans le mois, 25 pour 100 de films français.

Vingt-cinq pour cent, M. Delaune, et non 33 pour cent! Car ce que nous défendons, c'est un principe. Et c'est encore une concession que nous avons faite, de nous rallier à ce chiffre de 25 pour 100, si bas, si

minime, puisqu'on n'en excepte ni les documentaires ni les actualités.

M. Delaune a déclaré, au nom de ceux qu'il représente, qu'il se trouvait satisfait par les chiffres de l'amendement Barthe. Alors ? Qu'est-ce qu'il réclame ? Puisque nous les lui accordons ! Le film français ne l'intéresse pas. Il le dit bien haut, au nom du Syndicat national (?) — vraiment national, comme on voit — mais qu'il n'en dégoûte pas les autres ! Qu'est-ce que cela peut lui faire que des directeurs de cinéma, plus désireux de défendre notre production, s'efforcent de nous accorder cette modeste petite part de 25 pour 100 ?

En quoi cela le gêne-t-il, puisqu'il ne sera pas « forcé » de passer du film français ?

La campagne qu'il fait en ce moment contre nous et contre la majorité des exploitants est fautive, malintentionnée et pernicieuse. Elle s'appuie sur des textes qui ne sont pas ceux qui ont été adoptés ; elle fait état de déclarations qui ont été discutées ou contredites, en mettant en cause des personnalités, dont elle travestit, volontairement, la pensée : elle trompe les petits et les moyens exploitants, en insinuant que notre projet n'a pour but que de favoriser la grosse exploitation ; elle cherche à brouiller les cartes et à modifier l'opinion, déjà faite, de la commission financière du Sénat.

Que M. Delaune lise attentivement l'article de la *Cinématographie Française*, signé de M. de la Borie.

M. de la Borie assistait, au Sénat, à la réunion du Comité interparlementaire présidé par M. le sénateur Deloncle, et il écrit : « L'entente avec le Comité de défense du film français — assuré d'avoir l'oreille du Sénat — était donc une nécessité pour les éditeurs et les exploitants. Vainement M. Delaune, au nom de sa poignée de dissidents, tenta d'ergoter ; M. Deloncle lui signifia, avec un redoublement de vigueur, que telle était bien la situation, et qu'il fallait entrer en composition avec le Comité de défense, pour le rallier à un texte transactionnel, ou s'attendre à voir ce Comité faire voter par le Sénat un texte intransigeant... » Vous seul, monsieur, continuez à ne rien vouloir entendre. Je vous plains sincèrement. J'ai dit que nous représentons la pensée française, et que lorsque nous parlons, on nous écoute... C'est la vérité, monsieur. Ne clamez donc pas si haut que vous irez sans crainte à la bataille et que ce sera pour vous, une fois de plus, la victoire... Ce sont des mots.

Les faits seront là pour vous démentir, quand les petits et les moyens exploitants voudront bien, ce qui ne tardera pas, se rallier à une cause juste, à une cause bien plus nationale que le Syndicat que vous représentez, quand ils comprendront que ce n'est pas en faisant le jeu de l'étranger et en excluant de leurs écrans une parcelle de la production française, qu'ils obtiendront l'appui du Parlement.

MICHEL CARRÉ.

## LES FACHEUX DU CINÉMA

Le spectateur qui garde son chapeau bien vissé sur la tête et sa pipe bien culottée aux lèvres pendant toute la projection, malgré l'invite de ses voisins et d'avant et d'arrière et des côtés.

\*\*

La spectatrice qui annonce à haute voix les sous-titres, pour apprendre à son entourage quelle est au moins allée à l'école primaire.

\*\*

L'opérateur qui fait semblant d'ignorer que sa projection est décadrée.

\*\*

Les placeuses qui oublient que les spectateurs ont des pieds.

\*\*

Les fumeurs qui prennent pour crachoir, les chaussures de leurs voisins.

\*\*

Ceux et celles qui, en chaque artiste, trouvent le sosie d'une de leurs amies. Faut-il qu'elles soient photogéniques tout de même !

\*\*

Le loueur qui, sous l'attrait d'un beau titre et grâce à une publicité suggestive, a placé un « navet » au public.

\*\*

Les employées et ouvrières en rupture de bureau ou d'atelier qui commentent entre elles, le physique avantageux du jeune premier, ou les toilettes de la vedette.

\*\*

Les musiciens qui, à l'orchestre, jouent : « It's a long way... » à l'entrée de nos soldats dans la Rhur. On appelle ça de l'humour !

\*\*

Les jeunes gens qui, après avoir pris une heure de fou-rire devant une bande comique, déclarent à la sortie que « c'était moche » et bon tout au plus pour les gamins !

\*\*

L'exploitant qui fait des coupures dans un film, sous prétexte que « ça ne plaira pas à son public ». Qu'en sait-il ? Au ciné, par principe, on n'applaudit ni ne siffle. Et pourtant !

\*\*

La vendeuse de programmes qui ne trouve jamais de monnaie à rendre.

\*\*

Le Monsieur qui entre avec un billet de faveur et qui, mal placé, tempête, dérange toute une rangée, va réclamer au guichet, revient et trouve que, de sa nouvelle place, « il y voit encore moins qu'avant ».

\*\*

L'agent de service qui, planté dans une allée, empêche de voir les occupants des strapontins.

\*\*

L'homme ventru, le visage glabre, cheveux rares, lorgnons « d'écaïlle » qui déclare à tout venant qu'il ferait mieux qu'ça s'il était metteur en scène. En attendant, on le met... en boîte : « A la porte ! »

\*\*

L'employé du fisc, droit des pauvres, taxe d'État, taxe municipale, droit d'auteur, etc., qui vient contrôler pendant qu'on délivre les tickets.

\*\*

Enfin, le chroniqueur qui s'obstine à être de toutes les projections, qui dit son mot, mais... qu'on n'écoute pas.

MICHEL LEF-STEV.  
(Le Grand Echo du Nord).

## AU FILM DU CHARME

Quelle averse ! Mes amis

*Vous pouvez donner votre part au chat. Si je ne vous éclaire pas l'entendement, vous resterez enténébrés et vous ne devinerez jamais la nouvelle mirifique, épouslouflante, ahurissante qui court les studios sournoisement, comme un air de grippe espagnole... ayant envie de grandir.*

*Ce n'est encore qu'un léger remous d'air qui rase le sol et ne se relève qu'accidentellement en torche tourbillonnante comme, pour fermer les bouches malignes, démanchées par le prurit du cancan.*

*Mais demain, vous verrez... Je vous promets la tempête sous plusieurs crânes et l'irritation dans plus d'une papille linguale.*

*Or donc — la cousine Belle Anastasie en éclate de rage ! — « C'est la garçonne qu'il nous faut » chantent, clament et proclament directeurs de théâtres et metteurs en scène. Et ils l'auront !... Comme l'auteur du roman dépravé, fêtera le 500,000<sup>e</sup> mille en mouillant... le coup du roi.*

*A ma connaissance, deux théâtres, qui ne sont pas sur les « extérieurs » s'm'arrachent « la priorité de l'adaptation dramatique de cette « garçonne » délurée, plus collante que « la glu » de Jehan Richepin.*

*Qui plus est, La Cinématographie Française, toujours bien informée, affirme dans l'un de ses derniers échos — cocorico... le coq va chanter... ! — que le metteur en scène Du Plessy Armand, ramasse toutes ses énergies pour la réalisation de ce film à l'essai — en l'espèce, l'essayer, c'est... l'adapter —*

*Je ne suis ni mauvais prophète, ni triste jaloux, ni piètre envieux, mais cependant j'ose affirmer que la « Monique Lerhier », en chair et en rosse, qui incarnera la « garçonne » devra avoir, à mon sens, une sacrée dose de vertu — avec ou sans s — pour tenir... jusqu'au bout.*

*Comme feu Gallieni, elle aura bien mérité de la patrie... En tout cas, voilà une bande qui, pour ne pas être de la Vilette, va faire quelque bruit dans Landerneau... J'en ai la migraine... avant le grand frisson... Brr !*

A. MARTEL.

Prochainement...

UN FILM MONUMENTAL

3.000 MÈTRES

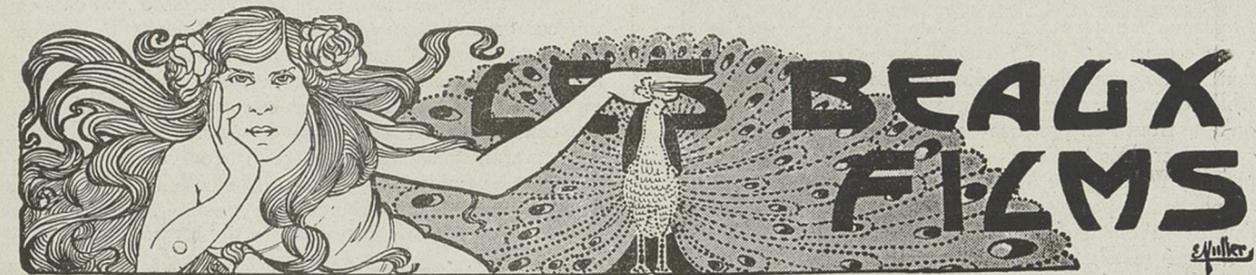
# L'HOMME AU MASQUE DE FER

D'après l'œuvre d'Alexandre DUMAS

Le plus joli film costumé | La mise en scène la plus grandiose | L'action la plus vibrante | Les plus grands acteurs



## SOCIÉTÉ DES GRANDS FILMS EUROPÉENS



### SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

#### LONDRES LA NUIT

Exclusivité « Triomphe »

Min-Fu, gère à Londres, le club des « Cinq Cents », établissement nocturne et clandestin achalandé par tous ceux qui se livrent au vice de la cocaïne. Il n'est lui-même qu'un comparse dans cette association de malfaiteurs redoutables que dirige un homme riche et puissant, connu seulement de ses complices sous le nom énigmatique du « Numéro 1 ».

Jenny est une habituée du lieu, indolente et triste, cette malheureuse victime ne retrouve que sous l'influence de la drogue maudite la gaité et l'entrain qui l'animaient naturellement avant son intoxication.

Bien au-dessous de Min-Fu, dans la hiérarchie du crime se trouve Lo-Ki « L'homme aux yeux fermés ». Celui-ci opère dans la rue, à la porte du Club, et tombe facilement dans le piège que lui tend la police.

Le « Numéro 1 » n'est autre que Montague Webster, fort connu à Londres pour sa richesse et sa haute situation. Veuf, il a une fille unique, Madge. Un peu de conscience tourmente encore ce bandit : il redoute que son enfant n'apprenne un jour la source diabolique de sa fortune et ne le méprise. Aussi entend-il qu'elle vive seule à la maison, sans relations, sans amitiés, et il éprouve une vive colère en apprenant que la gouvernante de Madge lui a permis d'assister à une soirée donnée par leurs voisins. C'est d'ailleurs dans ce bal que Madge fait la connaissance de Stanley Ramsden, et l'amour s'allume simultanément dans ces deux jeunes cœurs. Lo-Ki, arrêté à la porte du Club, a été traduit en justice. Il pourrait s'en tirer en payant l'amende de 25 livres et les frais du procès, mais ses complices l'abandonnent et il se voit condamné à six mois de « Travail forcé ». Il veut se venger, parler, que dire? Il ignore tout de ses chefs. Il ne peut que révéler les coupables pratiques du « Club des Cinq Cents », et le juge décide aussitôt de le faire fermer.

L'amour pousse dans les cœurs de Madge et de Stanley, des racines toujours plus profondes. Montague Webster semble deviner l'éclosion de ce sentiment si pur. Il s'ouvre

des inquiétudes que lui occasionne sa fille, à Gonzalès, le « Numéro 2 » de l'association, le chef suprême après lui. Il aimerait voir Madge s'unir à quelqu'un de sérieux, d'averti, qui la guide et la dirige sur le chemin de la vie. Gonzalès ne s'est jamais embarrassé de scrupules, l'argent lui a toujours servi de Dieu. Il accueille donc sans réticence les avances de Webster et accepte de fort bonne grâce l'invitation que celui-ci lui adresse pour le lendemain.

Madge, un matin rencontre une de ses anciennes camarades de pension. Jenny, qui a fui le domicile de ses parents et gagne son existence au théâtre. Actrice! ce métier se pare aux yeux naïfs de Madge, de toutes les séductions. Elle irait avec grande joie applaudir son amie, si son père ne lui refusait durement cette autorisation. Elle transgressera d'ailleurs la volonté de Montague qui, irrité par cette désobéissance, ne lui ménagera pas de cruels reproches. Aussi, la révolte commence à gronder dans le cœur de la jeune fille. L'arrivée de Gonzalès met fin à cette scène pénible : l'avantageux et mûr bellâtre se montre galant, trop galant même. Il est tenace, il attendra, bien que Madge lui signifie qu'elle n'éprouve pour lui que de l'aversion. Elle ne trouve d'ailleurs auprès de son père ni tendresse, ni appui : « J'ai parlé, je veux être obéi. » Demain vos fiançailles avec Gonzalès seront officielles ». Il faut donc fuir, justement, Jenny, a quitté le théâtre où elle jouait pour rentrer à Londres. Voilà le refuge tout trouvé. D'autant plus que Montague a surpris une tendre conversation de sa fille avec Stanley Ramsden et qu'une altercation des plus violentes s'en est suivie entre les deux hommes. Jenny accueille Madge avec une effusion exagérée. Quelle étrange fille! D'une apathie inquiétante, d'une torpeur presque malade, elle passe sans transition à un entrain désordonné, à des manifestations fébriles. « Je t'emmènerai ce soir au « Limit-Club », ma chérie. Tu verras comme nous nous amuserons. Or le « Limit-Club » n'est autre que le digne successeur du « Club des Cinq-Cents » fermé par la police. Le « Numéro 1 » — Montague Webster — en est l'animateur anonyme.

Mais Lo-Ki est sorti de prison. Sous l'influence de l'opium, il arrive à arracher à un de ses complices la véritable identité du « Numéro 1 ». Comme tous les journaux men-

tionnent la disparition mystérieuse de la fille du « Millionnaire Montague Webster », un plan de vengeance s'ébauche dans la cervelle rancunière du Chinois. Il se rend au « Limit-Club », dont on ne saurait lui interdire l'entrée : il erre de table en table, et le hasard d'une conversation lui fait comprendre qu'il se trouve en présence de la fille de celui qui l'a laissé condamner. Dès lors sa proie ne lui échappera plus. Il téléphone à Webster que Madge se trouve au « Limit-Club » ; il téléphone à la police l'identité du mystérieux « Numéro 1 » et l'avertir qu'il ne tardera pas à arriver.

Madge, qui s'est d'abord amusée dans ce milieu nouveau, ne tarde pas à s'y sentir gênée, inquiète. En vain, Jenny tente de la défendre contre les galaneries grossières de Min-Fu : l'intoxiquée est dans un état de dépression tel qu'elle doit faire appel aux diaboliques ressources de son compagnon et mendier un peu de la terrible poudre. Dès lors, reprise de son incompréhensible exubérance, elle se refuse d'accéder aux supplications de son amie qui aimerait quitter ce lieu équivoque. Toutefois, le peu de raison qui lui reste s'emploie à protéger Madge de la funeste contagion. Mais Lo-Ki est toujours là... il offre à la fugitive « un remède » contre la migraine dont elle se plaint. La pauvre enfant perd tout contrôle d'elle-même, se laisse entraîner par Min-Fu à une danse incohérente et se conduit comme les pauvres déments qui l'entourent. Les forces factices de Jenny se sont épuisées si rapidement que Min-Fu dédaigneux, lui jette une nouvelle dose de poison, mortelle cette fois.

Montague Webster a fait irruption au « Limit-Club ». Il retrouve sa fille, toute affolée encore par l'infâme drogue dont il s'est fait le pourvoyeur depuis si longtemps. Lo-Ki se lève pour le désigner à la police qui envahit la salle; il l'abat d'un coup de revolver, et, sentant venue l'heure de l'expiation suprême, il se brûle la cervelle.

Un peu de lucidité éclaire encore l'agonie atroce de Jenny, vite... elle connaît une issue secrète, donnant sur une chapelle ouverte toute la nuit pour les meurtris de la vie et les désespérés du vice. Stanley Ramsden se trouve dans cette chapelle dont le desservant, le révérend John Marsh, est son ami, Madge revenue à la raison, se précipite dans les bras protecteurs de celui qu'elle a librement choisi comme le compagnon de sa vie, et la malheureuse Jenny, expire aux pieds de Celui qui sait tout pardonner, quand le repentir est sincère.

## L'ÉCHELLE DE LA MORT

Exclusivité « Pathé »

Le lieutenant de vaisseau Sansone, chargé de documents secrets d'une importance considérable, se trouve à bord du transatlantique *Savoia*. Malgré toutes les précautions prises pour protéger sa mission, une bande d'espions est arrivée à s'embarquer avec lui et le guette. Mais Sansone est prudent, il ne quitte guère sa cabine et les poursuivants en seraient pour leurs frais si l'immortel enfant de bohème, autrement dit l'amour, n'arrivait à la rescousse. A bord du *Savoia*, se

trouve la troupe des Brunelli, acrobates célèbres. Ils donnent un jour dans l'entrepont, une petite représentation pour les passagers. Lola Brunelli est aussi belle qu'audacieuse, le lieutenant Sansone, oubliant tout, reste à la contempler. Les espions en profitent, se glissent dans la cabine de l'officier et y commencent un cambriolage en règle.

La représentation terminée, des garçons de bord s'aperçoivent que des malfaiteurs se sont introduits chez le lieutenant. Sansone prévenu par le commandant, rassure ce dernier.

« Ce qu'on a pu me voler est sans intérêt, dit-il, car voici ma cachette ».

Et il montre la coiffe de sa casquette d'uniforme.

Arrivé à bon port et descendu à terre, Sansone, dont le cœur ne veut pas tenir compte des différences sociales, demande la main de Lola Brunelli.

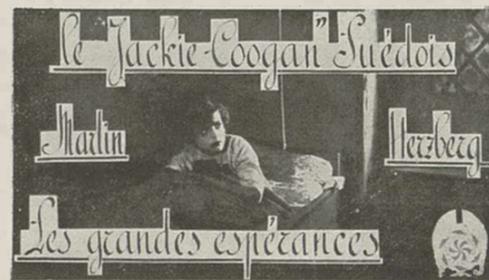
La gentille acrobate tombe fort naturellement dans ses bras, ne se doutant point, la pauvre, du prix dont elle devra payer cet amour.

En effet, voyant qu'il leur est impossible de mettre la vigilance de Sansone en défaut, les espions n'ont plus qu'une idée : se saisir traitreusement de sa personne.

Ils enlèvent donc Lola et la forcent à écrire à Sansone pour lui donner rendez-vous dans le château désert qui leur sert de repaire.

Sansone s'y rend en effet, mais accompagné de la troupe Brunelli dont les quatre acrobates sont déguisés, comme lui, en marchands de légumes. Les cinq hommes, une fois introduits dans le château, parviennent jusqu'à Lola après avoir vingt fois exposé leur vie et sont sur le point de sauver la jeune fille, quand les espions, dans un dernier effort s'emparent de Sansone et de Lola. Les autres ont pu fuir, mais que leur importe puisqu'ils ont la victime désirée entre les mains. Sansone n'a naturellement pas sur lui les fameux documents. Après avoir essayé inutilement de tous les moyens pour le faire parler, le chef des espions ne songe plus qu'à la vengeance. Conduisant les deux espions dans une petite île où ils gardent un lion en cage, ils lâchent la bête, et, reprenant la mer, lui livrent les deux fiancés.

L'héroïque Sansone se jette alors sur le lion, un terrible combat a lieu entre l'homme et le fauve; l'homme cependant en sort vainqueur et regagne la côte avec la jeune fille sauvée et reconquise.



Quelques jours après, le cirque métropole fait afficher la rentrée de la belle Lola Brunelli dans son numéro sensationnel « L'Échelle de la Mort ». Les malfaiteurs stupéfaits et furieux que leurs victimes soient sauvées, méditent un dernier attentat. L'Échelle de la Mort, est un numéro des plus dangereux, où deux hommes lancés par des échelles tournantes actionnées par un moteur, doivent saisir le moment exact où ils pourront s'accrocher à Lola Brunelli, suspendue à un trapèze à quarante mètres du sol. Les espions fort au courant du mécanisme combinent deux actions tandis que l'un d'eux se glisse jusqu'aux machines pour les arrêter, les autres grimpent sous la coupole et attirent à eux la jeune fille. Grand émoi dans le cirque, les appareils ne peuvent plus être arrêtés, les deux acrobates sont condamnés à la mort inévitable. Une fois de plus, l'intrépide Sansone sauve tout, grimpant par les loges jusqu'à la coupole, il s'élanche dans le vide, tombe sur le trapèze à la minute même où ses deux amis sont projetés par les échelles, et les sauve. La foule qui s'est ruée vers les terrasses du cirque a pu arrêter les criminels avant leur fuite. On les arrête, on leur arrache Lola, on la ramène à son héros, à sa famille. L'Échelle de la Mort, aura été pour les fiancés, l'Échelle du Bonheur.

## CALVAIRE D'AMOUR

Exclusivité « Phocée »

Pendant une nuit de tempête, dans la campagne, une femme court à la recherche d'un refuge, vers une maisonnette isolée et lointaine. En chemin elle rencontre un homme enveloppé d'un manteau qui cherche refuge, lui aussi, contre l'orage. Ils se regardent un instant et reprennent leur course, tandis que l'orage devient de plus en plus violent. La femme rendue insensible, et fatiguée court désespérément vers la lumière lointaine. Elle sent ses forces diminuer de plus en plus et pendant qu'elle tente un dernier effort pour se mettre à l'abri, elle tombe anéantie sous la fureur de l'ouragan. L'homme aperçoit sur le chemin l'ombre noire de la femme et, l'ayant soulevée, il la porte dans ses bras vers la maisonnette. Deux vieux paysans les recueillent et leur donnent l'hospitalité dans une chambre obscure et au feu de la cheminée la pauvre femme se reconforte. Le lendemain matin, de bonne heure, l'orage s'est calmé, l'homme et la femme profitent d'une voiture qui passe sur la grande route pour aller à la ville. Qui êtes-vous? demande la femme à l'homme. Il lui raconte son histoire : un vaurien qui joue et qui perd; un soir il a tué un tricheur; après avoir fait six années de prison il est retourné dans son petit village; mais sa vieille mère était morte; et maintenant il s'en retourne à la ville, le cœur un peu endurci. Son histoire à elle est plus simple : elle s'est enfuie d'une troupe de bohémiens qui l'avait recueillie enfant et orpheline. Elle s'est enfuie pour chercher sa vie et s'en va ainsi vers l'inconnu. Le hasard le lui a fait rencontrer, et comme ils sont tous deux, seuls au monde et sans but, elle accepte de rester avec l'homme non par affection, mais seulement par ce qu'elle ne sait pas comment réagir contre le destin.

**POUR VENDRE A L'ÉTRANGER  
IL N'EXISTE QU'UN SEUL MOYEN  
Y FAIRE DE LA PUBLICITÉ**

Votre intérêt est donc d'utiliser

**“ CINÉ - MUNDIAL ”**

**luxueux magazine cinématographique intéressant TOUT LE MONDE**

Édité par « Chalmers Publishing Co » de New-York, la plus ancienne et la plus importante firme éditoriale du monde. Également éditeurs du « Moving Picture World » ainsi que plusieurs ouvrages techniques. 🏠 🏠 🏠 🏠 🏠 🏠

CINÉ MUNDIAL, dont le tirage est énorme; est le seul journal circulant dans tous les pays de langues espagnole et portugaise sans exception. 🏠 🏠 🏠 🏠 🏠 🏠

Pour tous renseignements sur la publicité, abonnements, etc., s'adresser au seul agent pour la France :

**J. GRAU - R.**

( 18, Rue Vinciguerra, à Fontenay-sous-Bois )

Ce n'est certainement pas là la vie rêvée par Niny! Elle a une bonne voix, elle est belle, elle peut essayer du théâtre. Un jour elle se décide, elle écrit une première lettre et après avoir laissé un billet laconique d'excuses à Michel, elle s'enfuit à la conquête de la vie!...

Elle eut son quart d'heure de célébrité! Entourée d'adorateurs, adulée, fêtée, elle subjuga tout le monde par son regard fascinateur. Michel l'avait suivie et cherchait à la rejoindre de quelque manière que ce fut. Mais elle le fuyait constamment.

Le riche banquier Narkas, était resté, il y avait déjà plusieurs années, frappé de la beauté de Niny; il lui offrit son cœur et sa fortune. Un soir le banquier fut pris d'une crise cardiaque. Il fut soigné dans la maison même de Niny, mais cela ne servit à rien, Narkas était perdu... Il n'avait aucune famille et par reconnaissance autant que par caprice il laissait toute sa fortune à Niny. Une nouvelle vie commença alors pour la jeune femme. Elle voyagea en grande dame, elle se divertit, elle habita les plus grands hôtels, faisant naître des passions partout où elle s'arrêtait. Mais elle restait toujours froide et impassible. Un sentiment nouveau surgit dans son cœur resté fermé jusqu'alors à toute passion. Le jeune Sandro de Villanova, un soir, pendant l'incendie d'une salle cinématographique, insoucieux du danger, alors que tous les autres s'étaient enfuis, l'avait sauvée d'une mort horrible; dans sa lutte contre le feu, il s'était brûlé aux mains, et elle était devenue son affectueuse

# PRODUCTEURS!

Voulez-vous vous assurer le  
placement de votre production sur le

-- "MARCHÉ ITALIEN" --

OFFREZ VOS FILMS A LA

## SOCIÉTÉ ANONYME STEFANO PITTALUGA

Capital L. 15.000.000 entièrement versé

SIÈGE SOCIAL: 4, VIA VIOTTI 4 :: TURIN

Elle Achète les Films pour toute l'Italie

OFFREZ DE PRÉFÉRENCE  
DES FILMS EXCEPTIONNELS

infirmière. Pendant la convalescence qui dura longtemps, les deux jeunes gens apprirent à se connaître et s'aimèrent.

C'était un rêve et cela ne pouvait durer longtemps. La cruelle réalité devait faire s'écrouler impitoyablement le bonheur de Niny. Quelque temps après Sandro dut partir, ses affaires le réclamaient loin, disait-il à Niny. Mais tout autre était le motif de son absence! Il n'était pas libre comme le croyait Niny. Il avait une épouse et un fils qui revenaient au pays après trois mois d'absence. Sandro tout à son amour les avait oubliés. Une main inconnue envoya à Niny un journal dans lequel se trouvait l'annonce du retour de l'épouse et du fils de Sandro. Elle voulut s'en convaincre, elle voulut voir, elle se berça d'une folle espérance. La réalité fut horrible et lui serra le cœur; mais l'égoïsme de son amour la vainquit, et elle fut vile par crainte de le perdre. Une terrible déception l'attendait! Son rêve d'amour était brisé. Elle alla attendre Sandro. Il lui semblait qu'elle était purifiée. Au lieu de l'homme adoré, une autre personne l'attendait... la mère de Sandro, qui venait à elle pour la conjurer de rendre le bonheur à sa famille. Et Niny sacrifia son amour... Elle s'enfuit... Il lui semble être encore seule comme en cette nuit de tempête. Et elle s'en alla vers un lieu saint, où les âmes en peine vont chercher le refuge et la paix...



### LES ENFANTS DU PROSCRIT

Exclusivité « Gaumont »

Condamné à être exilé, le marquis San Germanio confie la tutelle de ses deux enfants, Jole et Michel, au Baron Max, homme sans scrupules vivant d'expédients qui, par tous les moyens possibles et imaginables, tente de s'approprier le brillant patrimoine de ses pupilles.

Il écarte Georges Daumont, le jeune fiancé de Jole et tente de faire disparaître son frère Michel. C'est alors qu'Atréa, forte et belle fille, amoureuse des sports comme de la justice, entre en jeu. Elle déjoue tous les plans du Baron Max mais parviendrait cependant à devoir s'avouer vaincue si le marquis San Germanio, revenant fort à propos, ne remettait les choses au point.

L'antique et mystérieux château du marquis a repris sa gaieté primitive et, tandis que le Baron Max regrette amèrement ses fautes passées, Georges Daumont épouse la jolie Jole alors qu'Atréa reprend sa vie d'aventures et s'achemine vers de nouveaux horizons.

### LES MEILLEURS

CHARBONS TRICOLORES DE NANTERRE

DÉPOT GÉNÉRAL

MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy, PARIS

### DOULOUREUSE

Exclusivité « Gaumont »

Gaston Adam a une femme charmante, la jolie Hélène, ce qui ne l'empêche malheureusement pas de chercher par ailleurs le bonheur qu'il pourrait avoir sous son toit. Hélène, lasse de l'indifférence de son mari, cherche une consolation à ses peines dans l'affection qu'elle a pour son fils, le petit Georges, et l'amitié partagée de l'excellent Philippe Lambertie, sculpteur de talent.

Adam, sous le coup d'un mandat d'arrêt, se suicide. Hélène se retire à la campagne où elle a pour voisine une de ses bonnes amies, Gotte Stengs, qui héberge Philippe. Ce dernier, fiancé à Hélène depuis peu, cède cependant, un soir, aux avances de Gotte. Mais, dès le lendemain, il regagne Paris, accablé de remords. A Paris, Gotte vient relancer Philippe, et, évincée, raconte au jeune homme qu'Hélène, sa fiancée, eut jadis un amant et que Georges, son fils, est né de cet amour coupable. Quand Philippe demande une explication à Hélène, celle-ci avoue.

De longs jours ont passé. Philippe rencontre de nouveau Hélène. Son amour pour la jeune femme n'a pas diminué. Il le lui prouve en lui pardonnant et en lui donnant son nom; cependant, il refuse de se séparer de Georges, pauvre petit être innocent des fautes de sa mère et qui sera pour eux un véritable trait d'union.



### LE ROMAN D'UN ROI

Exclusivité « Kaminsky »

Le jour est proche où, dans la vénérable Cathédrale de Pravna, doit avoir lieu le couronnement du faible et malheureux prince Rodolphe de Slavonie.

Dans le peuple et dans l'armée, nombreux sont ceux qui préféreraient à Rodolphe le grand-duc Michel, issu d'un mariagemorganatique du défunt monarque.

Mais, partisans de l'un ou de l'autre, les Slavoniens sont unanimes dans l'affectueuse dévotion qu'ils portent à la princesse Marcia, gracieuse orpheline, cousine du roi et seule digne à leurs yeux de gouverner le pays.

En Angleterre, cependant, au château historique des Rassendyl un autre Rodolphe grand voyageur et sportsman, a quelque raison de s'intéresser à la Slavonie. En effet, Amélia Elphberg, qui fut reine de ce pays, eut deux enfants, un fils qui lui succéda et fut le père du roi actuel, et une fille qui épousa le noble baron anglais Rassendyl.

Ainsi Rodolphe de Slavonie et Rodolphe Rassendyl sont cousins et le même sang royal des Elphberg coule dans leurs veines.

Rassendyl décide de se rendre aux fêtes de Pravna.

Dans son palais, le grand-duc Michel vit avec quatre officiers de son régiment, Ivan Fégor, Etienne Matevitch, Miloch Ossip et Arsène Zakonik, qui sont ses compagnons fidèles et aussi ses âmes damnées...

Comme ceux-ci, alors qu'il vient d'entrer dans la salle où ils se réunissent, lèvent leur verre en son honneur, il leur annonce, que dans sa propriété de Ibar, il donne asile au roi jusqu'au jour du couronnement, et ajoute :

« A vous de faire maintenant qu'il reste à Ibar pendant et... après ce jour ! »

Le grand-duc qui convoite à la fois la couronne et la main de la princesse Marcia, va ensuite visiter cette dernière. Il l'assure de son impérissable affection. Elle l'empêche d'aller plus loin et lui demande avec une douce ironie des nouvelles d'une femme qu'il courtise, Antoinette de Mauban.

Rassendyl est arrivé non loin de Pravna. Un peu las, il se repose, quand viennent à passer le colonel Sapt, chef d'état-major du roi, et le capitaine Trépol. Stupéfait de voir un inconnu ressembler de la façon la plus parfaite à Rodolphe V, le colonel ne tarde pas à reconnaître en lui un Rassendyl de la branche anglaise. Il l'invite à se rendre au pavillon de chasse où se trouve son royal cousin qui, bien qu'il ait la tête un peu alourdie de vins généreux, le reçoit avec empressement.

Au dîner, l'on apporte au roi une bouteille de très vieux vin envoyé par son frère Michel. Il la vide à lui seul... et c'est vainement que le lendemain, jour du couronnement, on tente de le réveiller. Le narcotique qui avait été mêlé au vin a fait son œuvre...

Le colonel Sapt devine le plan de Michel et ne voit qu'un seul moyen de le déjouer : décider Rassendyl à prendre, au cours de la cérémonie, la place du légitime souverain.

Rassendyl hésite, mais ne voyant nul autre moyen, il accepte. Et Michel assiste avec stupeur au couronnement et au défilé triomphal qui se poursuit au long des rues étroites et pittoresques de Pravna.

La princesse trouve au roi un regard plus viril et plus ferme, mais s'étonne de ne plus éprouver auprès de lui son habituel sentiment de gêne résignée : elle rougit un peu en entendant une voix crier au milieu des acclamations du peuple : « A quand les noces ! »

Mais à son retour à Ibar, le colonel Sapt n'y retrouve plus le véritable Rodolphe V que l'on a enlevé, et dont le valet de chambre est mort en défendant bravement son auguste maître.

Rassendyl se voit donc contraint d'occuper la place du roi jusqu'au moment où l'on aura pu découvrir le malheureux souverain.

Antoinette de Mauban, toutefois, s'aperçoit de la substitution et elle en parle à Michel qui se décide à faire tuer à la fois le vrai et le faux roi. Mais Antoinette apprend que le grand-duc ne l'aime plus et qu'il espère devenir roi de Slovanie, puis épouser la princesse Marcia. Elle révèle au capitaine Trépol les projets de Michel et elle part le cœur brisé...

Rassendyl, au cours d'un bal, n'a pu, sur une demande troublante de Marcia, garder plus longtemps encore le cher secret de son amour. Et il apprend qu'on l'aime et que c'est bien lui qui est aimé, depuis le jour du couronnement.

Soudoyé par le Duc, une sorte de bohémien sinistre, le Crapaud, s'introduit dans la chambre de Rassendyl et réussit à lui passer au cou un lacet. Mais le colonel Sapt entre au même moment et le Crapaud ne peut achever son œuvre.

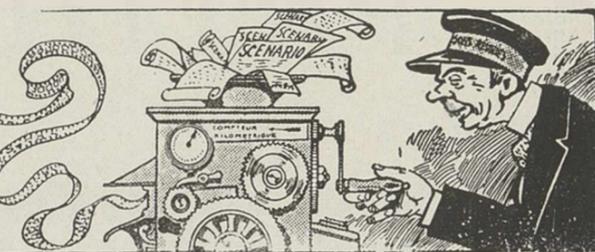
Sauvé, le sosie du roi ne songe qu'à délivrer celui-ci. Accompagné par le colonel et par Trépol, il se rend en toute hâte à Ibar, parvient jusqu'au cachot par un large conduit. Il était temps, car on allait jeter le roi dans un torrent rapide, se précipitant à quelque distance de là d'une hauteur de cent pieds sur des rochers aigus !

Michel est tué.

La princesse Marcia accourue à la première nouvelle du danger, s'étonne de se trouver soudain devant... deux Rodolphe. Rassendyl avoue, lui annonce son proche départ. Elle répond : « Au-dessus de l'amour, il y a le devoir, sans lequel vous eussiez, pour que je devinsse votre femme, laissé mourir le Roi. Or, le devoir m'ordonne de rester fidèle à mon pays et à mon peuple... Adieu ».



## PRODUCTION HEBDOMADAIRE



### Paramount

**Le Vieux Comédien**, comédie dramatique (1.600 m.).

— Le scénario est assez touchant, quoique certaines péripéties soient quelque peu puérilement dramatiques. On trouve de jolies scènes sentimentales, quand le vieux comédien « Papa », recueille la pauvre petite Allen mourant de faim et essaie de la défendre contre un séducteur. Le drame surgit quand « Papa » s'ouvre une veine avec une bouteille cassée pour empêcher Allen de partir. Le séducteur, qui jusque-là n'était bon à rien, devient un héros et offre son sang pour une transfusion devenue nécessaire. L'attendrissement provoqué ainsi ne va pas sans sourire.

**Le Paradis d'un Fou**, comédie dramatique (2.400 m.).

— Important film, qui roule comme tant d'autres sur un blessé de guerre atteint aux yeux, et qu'un nouvel accident rend aveugle. Cela permet à une certaine fille de bar de se faire passer pour la grande actrice qu'il aime. Un élément dramatique puissant est fourni par l'incertitude où cette fille se trouve, quand elle apprend que son ami pourrait guérir : il s'apercevra donc de la fraude ? Oui, et cependant elle préfère sa guérison. Cette fille nous vient de Corneille, — en ligne singulièrement brisée. Une intéressante reconstitution d'une représentation théâtrale, avec « la reine de la neige » qui s'envole, forme le clou.

**Le Cœur nous trompe ou les Affaires d'Anatole**, comique (1.647 m.). — Histoire agréable d'un naïf qui veut ramener au bien de petites égarées, et en est lui-même nécessairement victime. Il s'oublie tant dans ces sauvetages, que sa femme se lasse et s'en va elle-même dans les aventures. Si bien que c'est elle à présent qu'il lui faut sauver. Le conte est distrayant.

**Leur Droit à la Vie**, drame (1.700 m.). — Betty Compson est excellente dans ce drame compliqué et noir où s'enchevêtrent plusieurs intrigues, échafaudées sur des idées qui n'ont de nouveau que leur mélange. Quelques belles vues : lune dans l'eau, un avion qui atterrit nuitamment.

**L'Idole du Nord**, comédie dramatique (1.690 m.). — Rivalités d'amour dans l'Alaska.

### Agence Générale Cinématographique

**La Faute des Autres**, drame (1.900 m.). — Quelques scènes dramatiques ont été bâties autour d'une erreur judiciaire particulièrement étonnante. En effet, l'homme qu'on arrête et condamne se trouve lui-même avoir été volé par le véritable assassin, qui a fait coup double.

Un rôle très touchant, celui d'Hélène, qui chassée de chez elle, parce qu'elle croit à l'innocence du condamné, meurt quasiment de faim est très bien interprété par Miss Mary Thay ; MM. Alcover et Charles de Rochefort, parmi les interprètes du film sont remarquables et réellement excellents.



### Phocéa-Location

**Simplette**, grande scène dramatique (1.395 m.). — C'est une réédition du beau film où l'on admira tant Suzanne Grandais. On tiendra à revoir la grande actrice regrettée, et d'autant plus que le film est de ceux qui ne lassent point.



### Rosenvaig Univers Location

**Les Naufragés**, drame (1.900 m.). — On nous a présenté une nouvelle version, en progrès, de ce drame qui avait paru un peu noir. Il lui reste des scènes fortement dramatiques, d'un intérêt poignant, comme la chute du haut d'un phare, d'autres scènes extrêmement pittoresques, au cours d'une action tragique assez bien serrée et dont l'intérêt n'est pas sans saisir le spectateur.



### Établissements Super-Film

**Un Drame sous la Neige**, drame (1.550 m.). — Les beaux paysages et les fortes situations ont donné à ce film un intérêt très vivant. On voit, dès le commencement, les deux principaux personnages, Anna et son

Avant d'établir vos NOTICES, ENCARTAGES, BROCHURES, etc...

demandez à

## La Cinématographie Française

(SERVICE DE PUBLICITÉ)

ses spécimens en héliogravure

Un travail irréprochable à des prix défiant toute concurrence

Devis et Maquettes sur Demande

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

présentera le 7 MARS

LES SERPENTS, LA FOURMI ET LE GÉANT

Conte dramatique de M. V. E. BRAVETTA

— Mise en scène de M. Mario RONCORINI

Interprété par

M<sup>lle</sup> Ida SIBIGLIA

MM. A. BOCCOLINI — MARIANI — CARASCO

M<sup>mes</sup> Flammine BERTY — Gilda BONIVENTO

et

Elvire MARIANI

(FIORINI) FILMS)

Edition du

18 MAI

PUBLICITÉ

2 Affiches 120 x 160

LUI ET L'ASSIETTE AU BEURRE

Scène comique

interprétée par HAROLD LLOYD

Edition du

18 MAI

PUBLICITÉ

1 Affiche 120 x 160

compagnon, le duc de Rovera tomber dans un précipice. Pour les soigner, on appelle un docteur, qui se trouve un rival du duc. Ses assiduités auprès d'Anna, font naître des soupçons, qui seraient dangereux, s'ils ne se dissipent au cours de scènes dramatiques, où l'on voit Anna poursuivre en traîneau le ravisseur de sa fille, qu'elle croit être le duc, et qui n'est que le docteur. L'émotion et l'angoisse deviennent violentes jusqu'à l'heureux dénouement.

Bonne interprétation avec Maria Jacobini et Alberto Capozzi, et belles photos.

**La Maison démontable de Malec**, comique (600 m.). — Un des plus amusants films que nous avons vus depuis quelque temps. Comment Malec, qui vient de se marier, essaie d'assembler les pièces de sa maison démontable, ne parvient à cause des farces qu'on lui joue, à ne faire qu'une maison de forme extravagante avec une porte seulement au premier étage, comment il la transporte plus loin et la laisse démolir par un train, c'est ce qu'il faut voir si on veut rire une bonne fois. C'est un succès certain.



#### Etablissements Gaumont

**Risquetout**, film d'aventures en 10 épisodes. — Nous avons vu les trois premiers épisodes de ce film sensationnel. La mode est aux acrobaties : on trouvera ici de quoi satisfaire largement à la mode.

Le scénario d'ailleurs s'annonce suffisamment bien lié, pour créer l'intérêt des épisodes successifs. Mais l'attrait principal est visiblement dans les grandes scènes à sensation qui sont nombreuses : citons le sauvetage par Risquetout de l'héroïne, Rancy, tombée dans un rapide, le sauvetage de Risquetout à son tour, par une autre jeune fille Anne Hacidand. L'incendie où l'on voit Risquetout s'accrocher du toit de la maison en feu à un arbre voisin pour permettre à Belle Brinkley de passer sur lui comme sur une passerelle. Une chute fantastique d'une auto du haut d'une falaise dans un fleuve; une terrible poursuite à moto-cyclette, suivi d'un saut manqué dans le dernier wagon d'un train. Notre Risquetout est entraîné sur la voie par le train en marche, etc., etc...

De nombreux épisodes ont un caractère véritablement fantastique. Il y a de quoi étonner et attacher les spectateurs dans *Risquetout*, et les épisodes pourraient bien être suivis passionnément. « Et cette fois, qu'est-ce qui va pouvoir bien encore faire », se demanderont les bonnes gens?



#### Pathé-Consortium-Cinéma

**Bien boire et laisser dire**, comique (280 m.). — Amusant film, où l'on trouve les gaies aventures de personnages qui aiment à boire. On voit notamment

une course autour d'une meule bien réglées et qui fera rire. Après avoir bien tourné autour de la meule, on pénètre dedans, et la farce continue, d'une drôlerie incontestable.

**Le Veau d'Or**, drame (1.650 m.). — La fortune mal acquise, ici représentée par Hugues Gordon, doit-elle triompher de tout? Ce film plaira parce qu'il démontre le contraire, et cela au cours d'une lutte dramatique pleine de péripéties puissantes et émouvantes. Ce Gordon qui est un trafiquant d'opium cherche à épouser la charmante Lucy qui n'y tient guère, bien qu'elle ignore la vraie figure du personnage. Elle ne la connaît qu'un jour où, pénétrant dans un logis sordide, elle rencontrera une maîtresse de Gordon, séquestrée par lui.

La lutte est habilement représentée entre Gordon, d'une part, son second Cowley, qui faiblirait volontiers, un ancien malfaiteur Mullon qui voudrait revenir honnête et que Gordon garde sous sa coupe, et un jeune journaliste Allan Martin. Ajoutons-y un chinois Chin Chou. Les péripéties se multiplient, dans un enchaînement généralement heureux, et avec un intérêt qui ne se dément pas, jusqu'au châtement final de Gordon; et cela finit par plusieurs mariages.



#### Films Erka

**Ploum et Pochard**, comique (600 m.). — Deux personnages qui ont bu plus que de raison. La rue tourne devant eux. Ils vont à l'hôtel, se trompent de chambre; quelques scènes fort comiques et un ensemble amusant.

**Sherlock Holmes, contre Moriarty**, drame (2.500 m.). — Cet important film, un peu long nous montre la rivalité célèbre du détective Sherlock Holmes avec l'espèce de brigand Moriarty, le professeur Moriarty, le voleur a du pittoresque, le détective en a aussi, nous sommes un peu loin de la réalité, mais les aventures qu'on nous présente sont tout de même passionnantes. La première partie montre Sherlock Holmes innocentant un prince accusé d'un vol commis par Moriarty; la seconde, toute une campagne menée à l'encontre de ce perpétuel Moriarty, pour reprendre des lettres écrites par le prince et qui peuvent devenir compromettantes. A la fin du film Moriarty est enfin arrêté, ce qui prouve la longanimité de la police anglaise. L'acteur qui interprète ce rôle lui a donné une figure fort remarquable et de grande allure.

Quelques scènes sont ingénieusement machinées.



#### A CHACUN SON DU

Nous demandons une fois de plus, à ceux de nos confrères qui empruntent à *La Cinématographie Française* un article ou une information, d'en citer la source.

Ainsi, on évitera qu'un journal de Paris cite, d'après un journal étranger, telle information que ce journal étranger a prise — sans en citer la source — dans *La Cinématographie Française*.

C'est ce qui vient d'arriver à notre confrère parisien *Cinémazine* qui attribue à *La Nation belge*, une information découpée par ce journal dans *La Cinématographie Française*.

Il n'est pourtant pas nécessaire, qu'une information, pour aller de la rue de Bondy à la rue Rossini, passe par Bruxelles!

Si *La Nation belge* avait cité *La Cinématographie Française*, notre confrère parisien n'aurait pas été induit en erreur.



#### CANARDS BOCHES

Un journal suisse-allemand conte que Wallace Reid est mort dans la Ruhr... et accuse... M. Poincaré de la chose!

Simplement!



#### LE DROIT DE CRITIQUE

Un jugement intéressant a été rendu par le tribunal de Liège.

Un de nos confrères, critique théâtral, s'était vu refuser l'entrée d'une salle de spectacle, même lorsqu'il s'était présenté muni d'un billet payé au bureau de location.

Le tribunal a estimé que la liberté de critique repose sur un contrat tacite accepté autant par l'artiste que par l'écrivain et, d'autre part, qu'un directeur de spectacle ne peut refuser l'entrée de sa salle à un spectateur

qui se présente avant payé sa place. Et il a condamné le directeur à 300 fr. de dommages-intérêts.

Il est tout à fait certain que la justice française, le cas échéant, rendrait un jugement conforme.



#### VEDETTES AMÉRICAINES

La presse américaine annonce que dans le prochain film de Mary Miles *Drums of Destiny* un célèbre? acteur français Jean de Briac, lui donnera la réplique. C'est la seconde fois que nous entendons parler de M. Jean de Briac... en Amérique; mais nous aimerions à savoir où ce « grand artiste » français a fait ses débuts avant de traverser l'Atlantique.



#### LE CINÉMA A LA FOIRE DE LYON

M. Canudo, président fondateur du Club des Amis du septième art, a été chargé par M. Ed. Herriot, d'organiser à la Foire de Lyon des séances cinématographiques.

Le succès obtenu par les conférences du salon d'Automne et par la projection de fragments de films, choisis et classés par genre et par style, va s'affirmer par ces présentations devant le public international de la célèbre Foire de Lyon. Et il est d'un grand intérêt pour les maisons d'édition française de montrer dans une foire d'une importance aussi considérable et qui intéresse le monde entier, la valeur et les progrès de notre production cinématographique.

Remercions M. Herriot et M. Canudo.



#### « L'HOMME AU MASQUE DE FER »

Nulle époque de notre histoire nationale n'est plus familière au grand public que la période du règne Louis XIV.

L'ensemble de l'œuvre du plus populaire de nos conteurs : Alexandre Dumas, père, a contribué pour beaucoup à cette popularité en mettant en relief, les grandes figures de ce grand siècle.

C'est pourquoi *L'homme au Masque de Fer*, le film monumental dont la « Société des grands films européens » va nous offrir bientôt le merveilleux spectacle est assuré de rencontrer dans toutes les salles le plus chaleureux accueil.

Et, pour ne pas changer, c'est encore « Guy Maïa Film », qui vient de s'assurer l'exclusivité de cette grande œuvre pour le Midi.



#### POUR LA MUTUELLE

Deux directeurs, M. Lucien Doublon, à l'Artistic, M. Clavers, à Batignolles-Cinéma ont eu l'idée d'inscrire — gratuitement — pour un an à la Mutuelle du Cinéma leur personnel respectif. A cet effet, il y aura le jeudi 15 mars, soirée de gala, avec programme spécial à Batignolles-Cinéma, le jeudi 29 mars, ce sera l'Artistic qui organisera sa fête. Le produit de l'une et de l'autre permettra d'abord l'inscription de nouveaux adhérents à La Mutuelle, adhérents choisis parmi les plus directement rappelés à bénéficier de l'œuvre: le surplus de la recette grossira les fonds déjà recueillis pour la Maison de Retraite.

On sait d'autre part que sous les auspices de M. Henri Letellier, directeur du *Journal*, il y aura bal à l'Opéra. Enfin une souscription est ouverte, appuyée sur une loterie à un franc le billet. Tout cela viendra grossir le magot de la Mutuelle et assurer le fonctionnement et la vie de la Maison de retraite au Château d'Orly, pour le meilleur profit des directeurs, artistes et employés du Cinéma français.



#### L'UNION DES ARTISTES

L'« Union des Artistes dramatiques et lyriques de langue française » vient d'être reconnue d'utilité publique.

On sait que l'« Union » comprend une section cinématographique dont le président est l'éminent acteur et animateur d'écran Henry Krauss.

Le président de l'« Union », Arquillière est lui-même, à l'occasion un artiste de cinéma. On le verra notamment dans *La souriante Mme Beudet* où il fait une création des plus intéressantes.



#### LE CINÉMA EN RUSSIE

M. Henri Kolowrat, le directeur de la « Slavia-Film », a fait un voyage d'affaires en Russie. Il publie dans l'*Internationale Filmschau* un article sur la situation

en Russie. Cet article est digne d'intérêt. Après avoir raconté quelques épisodes de son voyage, M. Kolowrat s'arrête à l'industrie cinématographique russe. Il examine le système des locations, dont le principal office est le Bureau Gospokat, qui se trouve à Pétrograd, dans les anciens établissements Pathé. Il dit qu'en Russie le prix des exclusivités est relativement élevé, et que l'on peut demander un bon prix d'un film que l'on veut vendre pour la Russie. Dans les cinémas russes, on voit *Lady Hamilton*, *La Grande Catherine*, ainsi que les films avec Pearl White. M. Kolowrat estime qu'il y a un gros débouché pour l'industrie européenne et que l'on peut y aller de confiance.



#### «LES GRIFFES D'ACIER»

M. Paglieri, directeur de la « Parisienne Film », vient d'acheter les droits exclusifs pour la France et ses colonies, l'Espagne et le Portugal du film *Les Griffes d'Acier*, en 8 épisodes.

Pour traiter, s'adresser à M. Séguin, directeur du service Commercial, 21, rue Saulnier, Paris.



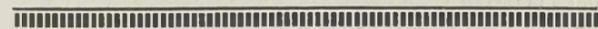
#### IN'CH'ALLAH!

La Compagnie Française du Film, fidèle au programme qu'elle s'est tracé, vient de s'assurer l'exclusivité du nouveau film de M. Franz Toussaint, *In'ch'Allah*, magnifique drame de la volupté et de la mort.

Cette œuvre vraiment digne de l'auteur applaudi de la *Sultane de l'Amour*, met à l'écran des déserts, des oasis, des palais admirables, le siège d'une ville arabe par une multitude de cavaliers, bref, une vision splendide de l'Occident Africain.

Le rôle principal est tenu par M<sup>lle</sup> Stacia Napierkowska, auprès de laquelle brille une jeune étoile du plus bel Orient, M<sup>lle</sup> Fabienne Frea.

Ce film sera présenté samedi 10 mars à 10 heures 1/2 du matin, à la salle Marivaux (présentation strictement corporative).



# VIVE LA FRANCE

Tableaux de Guerre

dédiés à tous ceux

qui ont oublié

le long martyr

de la France

SÉLECTION

:: MONAT ::



42, Rue Le Peletier, 42

:: :: PARIS :: ::

**LÉON MATHOT**

Le sympathique et talentueux artiste Léon Mathot tourne actuellement dans *l'Auberge Rouge*, d'après la nouvelle d'Honoré de Balzac. Ce film est mis à l'écran par le jeune et novateur metteur en scène Jean Epstein. Il sera prochainement édité par « Pathé Consortium Cinéma ».

Son interprétation est des mieux choisies puisqu'elle comprend Léon Mathot, déjà cité plus haut, le vibrant Prosper Magnan, David Evremond, Jacques Christiany, Gina Manes, qui vient d'être très remarquée dans *La Dame de Monsoreau*, et Marcelle Schmidt.

Souhaitons qu'un brillant succès vienne couronner l'effort fourni par tous ces grands artistes.

**LE FEU**

Un commencement d'incendie qui s'est produit dans les caves de « Phocéa Location », rue de la Michodière, a provoqué quelques dégâts, heureusement limités par la prompt intervention des pompiers.

**CINÉMA ET MUSIC-HALL**

Le « Palace-Music-Hall » que vient d'ouvrir M. Oscar Dufrenne, rue du faubourg Montmartre a attiré « le tout-Paris des premières » à sa croustillante revue, « Toutes les Femmes » !

Un titre bien prometteur et une revue qui tient... tout ce qu'elle peut !

Le spectacle si... moral de M. Oscar Dufrenne n'est, d'ailleurs, soumis comme l'on sait à aucune censure.

La censure c'est pour le cinéma où le crime est toujours puni et la vertu toujours récompensée.

Bon succès à M. Dufrenne et fructueuses recettes !

Mais qu'il ne vienne plus nous dire que le cinéma est en train de tuer le music-hall !

**MIEUX VAUT TARD !**

Vous vous rappelez la mésaventure dont fut le héros, il y a tout juste un an, M. Fuss, dit « Coco », chef de figuration cinématographique et théâtrale. Il était tranquillement en train de prendre un hock à la brasserie dont il est un des fidèles habitués, quand deux inspecteurs de la police s'approchèrent de lui et lui demandèrent s'il était vrai qu'on le surnommât « Coco ». Et sur sa réponse affirmative :

— Suivez-nous, lui dirent-ils.

« Coco » les suivit et pendant quinze jours on ne le revit plus. Il avait été mis en prison sous l'inculpation de traite des blanches, par confusion avec un autre individu également surnommé « Coco ». Pendant quinze jours, il fut enfermé avec des malandrins de toutes sortes. Après quoi, on le relâcha. La police s'était aperçue de son erreur.

M. Fuss, dit « Coco », vient enfin d'obtenir 1,500 francs d'indemnité.

Ce n'est pas trop !

**PIERRETTE MADD**

Pierrette Madd vient, on le sait, d'être gravement malade. A peine guérie, elle commence à tourner, sous la direction de M. Henri Diamant-Berger, le premier des grands films dramatiques dont elle sera la principale interprète.

Ce film sera édité par « Pathé Consortium Cinéma ».

Elle remercie son public de toutes les marques de sympathie qu'elle a reçues au cours de sa courte, mais très grave maladie.

**RÉCIPROCITÉ**

Très justement, Gaston Tournier écrit dans *L'Echo de Paris* :

Le Gouvernement du Reich a décidé de maintenir, pour 1923, le contingentement à l'entrée des films étrangers au chiffre fixé pour 1922, soit 460.000 mètres. Voilà qui va dissiper les ultimes illusions de ceux qui prétendaient encore que l'Allemagne semblait disposée à accepter le principe de la réciprocité.

Alors que les rares films français qui pénètrent dans le Reich, sont systématiquement boycottés, va-t-on laisser plus longtemps les Allemands inonder notre marché de leurs indésirables productions ?

« D'immédiates et sévères mesures de protection s'imposent ».

**CHRONIQUE FINANCIÈRE**

A la suite des gros dégagements qui avaient été constatés au début de la semaine dernière, une vive reprise s'est produite. Toutefois, quelques réalisations ont de nouveau alourdi un peu les cours dans différents compartiments et le marché a fait preuve d'une certaine irrégularité. La tendance toutefois n'est pas mauvaise, loin de là, et une fois passée la liquidation qui ne donnerait lieu à aucune difficulté, une reprise générale est très probable.

On note la bonne allure des rentes françaises qui font de nouveaux progrès, notamment certains emprunts de guerre.

Les fonds Russes et Turcs sont fermes.

La tendance est satisfaisante aux Banques Françaises.

Les Banques Étrangères sont également fermes, surtout la Banque Ottomane.

Irrégularité dans le groupe des valeurs métallurgiques ainsi que dans celui des valeurs Russes.

Les Grands Chemins Français sont lourds ainsi que les valeurs de navigation.

Progrès des transports en commun, notamment le Métropolitain.

Les valeurs minières ont été effectuées avec d'assez nombreuses réalisations de bénéfices, notamment le Rio.

La De Beers a baissé en sympathie avec la livre sterling.

Les Mines d'or sont indécises.

Reprise des caoutchoutières.

Lourdeur des valeurs de pétrole.

# LE FILM JULES VERNE

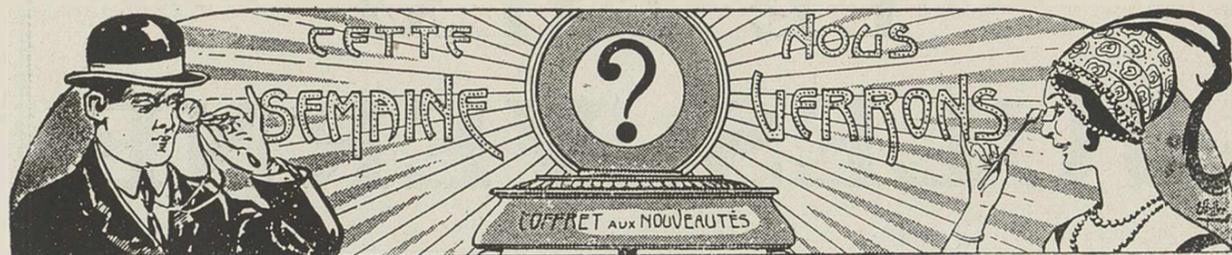
50, rue de Bondy, et 2, rue de Lancry

PARIS

Droits d'adaptation et d'exploitation cinématographique des œuvres de JULES VERNE  
pour le monde entier

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS  
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS  
CINQ SEMAINES EN BALLON  
DE LA TERRE A LA LUNE  
L'ARCHIPEL EN FEU  
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE  
L'ILE MYSTERIEUSE  
LA MAISON A VAPEUR  
HECTOR SERVADAC  
AVENTURES DU CAPITAINE HATTERAS

Toute l'œuvre de JULES VERNE est à filmer



EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL  
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 5 MARS

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

Salle du Rez-de-Chaussée  
(à 2 heures)

Monatfilm American Corporation

42, rue Le Peletier.

Monatfilm American Corporation. — Marion Davies et Nigel Barrie, dans l'Etoile du Cinéma, comédie dramatique (affiche, photos)..... 1.725 m. env.

(à 3 h. 15)

Rosenvaig Univers Location

4, boul. Saint-Martin Téléphone : Nord 72-67

Rosenvaig Univers Location. — Nouvelle version du grand film. Les Aventures de Robinson Crusôé, avec accompagnement de chants par le ténor : Vergis (affiches 120/160, 160/240)..... 2.800 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Fox Film Location

21, rue Fontaine Téléphone : Trud. 28-66

Louise Lovely dans Les Ecueils de la Vie, scène dramatique (1 affiche 120/160, 1 jeu de photos 18/24)..... 1.325 m. env.

Hercule par Amour, fantaisie burlesque (Sunshine comédie) (1 affiche 120/160, 1 jeu de 10 photos 18/24)..... 605 m. env.

Picratt (Al Saint John) dans Picratt à la ferme, fantaisie burlesque (1 jeu de 10 photos 18/24, 1 affiche 120/160)..... 590 —

Total..... 2.520 m. env.

(à 3 h. 40)

Cinématographes Méric

17, rue Bleue Téléphone : Central 47-84

Les grands films A. de Giglio. — Le Fantôme d'Acier, grand drame d'aventures sensationnelles, interprété par Ausonia et M<sup>lle</sup> Fede Sedino (affiche litho, texte et photos)..... 2.200 m. env.

MARDI 6 MARS

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Agence Générale Cinématographique

8, avenue de Clichy Téléphone : Marcadet 24-11 — 24-12

Graham Wilcox D<sup>a</sup>. — La Malédiction, mise en scène de Graham Cutts, interprété par Herbert Langley.

Film Saidreau. — Cœur Léger, réalisé par Robert Saidreau, d'après Pierre Veber, interprété par Pierre Etchepare et Mary Belson.

SALON DE VISIONS CINÉGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

Pour être édité le 9 mars 1923

Gaumont Actualités N° 10 ..... 200 m. env.

Gaumont. — Le Canard en Ciné N° 12..... 140 —

Pour être édité le 27 avril 1923

Lherman Comédy. — Exclusivité Gaumont. — Un Incendie au Maypus Palace, comédie burlesque (1 affiche 110/150)..... 630 —

Film Hamilton. — Exclusivité Gaumont. — Le Calvaire de Lavinia Morland, comédie dramatique interprétée par Mia May (2 affiches 110/150, 1 jeu de photos 18/24)..... 1.900 —

Exclusivité Gaumont. — RISQUE TOUT, grand ciné roman d'aventures en 10 époques, interprété par Ch. Hutchison (1 affiche 110/150, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 18/24).

1<sup>re</sup> époque : La Formule secrète..... 980 —

Cet épisode ayant déjà été présenté ne le sera pas à nouveau.

Total..... 3.510 m. env.

ARTISTIC CINÉMA, 61, rue de Douai

(à 2 h. 30)

Les Grandes Productions Cinématographiques.

14 bis, Avenue Rachel Téléphone : Marc. 04-68

Natura film. — La Grande Chartreuse..... 200 m. env.

Keystone. — L'Amour et la Danse, comique... 600 —

G. P. C. — Paco se bat en duel, comique..... 600 —

R. Fernand. — Le Petit Moineau de Paris, comédie dramatique, de Gaston Roudès, avec Georges Melchior, Régine Bouet, M<sup>me</sup> Jalabert, Nilda, Schutz..... 1.800 —

Total..... 3.200 m. env.

MERCREDI 7 MARS

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 9 h. 30)

Pathé Consortium Cinéma

67, rue du Faubourg Saint-Martin Téléphone : Nord 68-58

Édition du 18 mai

Fiorini films. — Pathé Consortium Cinéma Editeur. — Les Serpents, La Fourmi et le Géant, conte dramatique de M. V. E. Bravelta, mise en scène de M. Mario Roncoroni (2 affiches 120/160) . 1.900 m. env.

Édition du 18 mai

Pathé Consortium Cinéma. — Lui et l'Assiette au Beurre, scène comique interprétée par Harold Lloyd (1 affiche 120/160)..... 305 —

Édition du 20 avril

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Revue n° 16 (1 affiche générale 120/160)..... 200 —

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Journal (1 affiche générale 120/160).

Total..... 2.405 m. env.

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 h. 30)

Universal Film

12, rue de la Tour des Dames Téléphone : Trud. 42-32 — 42-33

Tu ne tueras point, drame..... 1.660 m. env.

Tragi-Comédie. — Eléonore, interprété par Edward (Hoot Gibson)..... 1.400 —

Universal Magazine. — Magazine N° 12-13, 250 mètres chaque..... 500 —

Total..... 3.560 m. env.

(à 4 h. 45)

**Union-Eclair**

12, rue Gaillon

Téléphone : Louvre 14-18  
Central 32-04

Eclair Journal, actualités du monde entier.



(à 4 h. 50)

**Films Vitagraph**

25, rue de l'Échiquier.

Téléphone : Louvre 23-63

*Vitagraph.* — Le Mystère du Fiacre X-333.  
drame ..... 1.100 m. env.

En Islande, documentaire ..... 120 —

Total ..... 1.220 m. env.



Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

**Etablissements Ch. Bancarel**

12, rue Gaillon

Téléphone : Louvre 14-18  
Central 32-04

*Sacha film.* — Les Maîtres de l'Océan, film  
d'aventures en 6 parties interprété par M. Var-  
coni (affiches, not. photos) ..... 2.400 m. env.

*Editions Bancarel.* — Rédemption, comédie  
dramatique en 4 parties, avec Fanny Ward  
(affiches, notices, photos) ..... 1.200 —

*Editions Bancarel.* — Faites comme chez vous !  
comique (1 affiche) ..... 300 —

Total ..... 3.900 m. env.



(à 4 h. 30)

**Cosmograph**

7, faubourg Montmartre

Téléphone : Bergère 49-82

*Cosmograph.* — Jeanne d'Arc, mise en scène  
par Cecil B. de Mille, drame (réédition) ..... 1.650 m. env.

Nous rééditons ce film pour sortir le 11 mai,  
à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc.

**JEUDI 8 MARS**

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

**Société Anonyme Française des Films Paramount**

63, avenue des Champs-Élysées

Téléphone : Elysées 66-90  
66-91

*Paramount.* — Les Incomprises ..... 1.400 m. env.

*Paramount.* — Cupidon dans la Police ..... 600 —

*Paramount.* — Paramount Magazine N° 80 ..... 150 —

Total ..... 2.150 m. env.

**SAMEDI 10 MARS**

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 h. 30)

**Compagnie Française du Film**

53, rue Saint Roch

Téléphone : Gut. 35-88

In'ch' Allah (4 affiches, photos, notices, clichés) 1.900 m. env.

Le Gérant : E. LOUCHET.

Imp. C. PAILLÉ, 7, rue Darcet, Paris (17<sup>e</sup>)

POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INSTALLATION D'UNE SALLE DE PROJECTION

ADRESSEZ-VOUS A

**LA MAISON DU CINÉMA**

SERVICE DU MATÉRIEL

PARIS. — 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. — PARIS

AUTEURS  
METTEURS EN SCÈNE  
ÉDITEURS

vous avez

à la

**MAISON DU CINÉMA****DEUX****SALLES DE PROJECTIONS****Modernes et Luxueuses**

pour

**Y PASSER VOS FILMS**



Edition de la Cinematographie Francaise

50. Rue de Bondy. Paris